

Un monomoteur se pose sur la route du parc

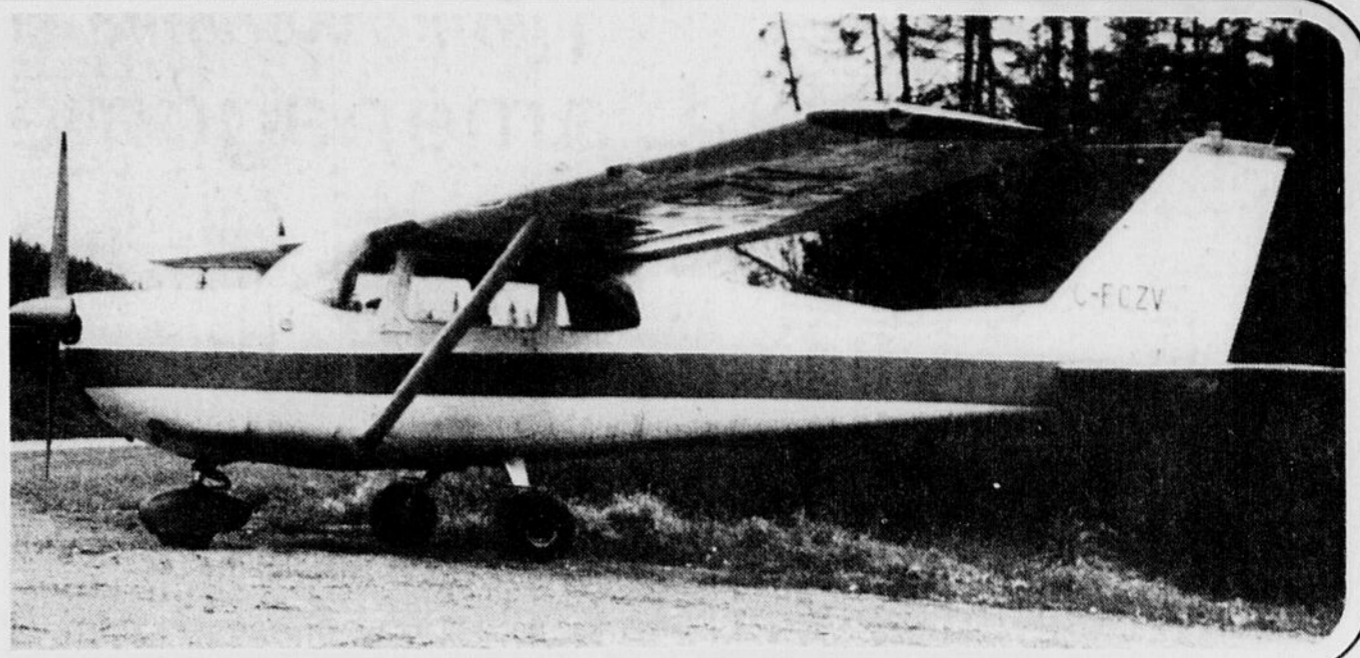
PARC DES LAURENTIDES (MR) — Effectuant l'envolée vers Montréal à bord d'un monomoteur Cessna 175, la doctresse Thérèse Brosse qui vient de donner une série de neuf conférences à l'Université du Québec à Chicoutimi a dû subir les aléas d'un atterrissage d'urgence dans le parc des Laurentides, hier après-midi, à cause d'une visibilité devenue absolument nulle. L'avion

qu'elle occupait, piloté par un Chicoutimien dont l'identité n'a pu être confirmée, s'est en effet posé sur la route 175, à la hauteur du kilomètre 163, non loin de l'Étape.

Le pilote et le Dr Brosse s'en sont tirés absolument indemnes; la femme de science a ensuite été reconduite à Québec par un bon samaritain, et elle devait s'envoler en soirée pour la France.

Quant au pilote, il a garé son appareil dans une entrée de chemin forestier, et devait recoller aussitôt que la température le permettra, probablement ce matin.

La doctresse Thérèse Brosse est ancien chef de clinique cardiologique de la faculté de médecine de Paris, et est spécialisée en sciences biologique et physique.



EQUIPEMENT DE RESTAURANT NEUF OU USAGE
543-4441
J.-W. Picard Ltée
81, Jacques-Cartier ouest Chicoutimi

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 235

Mercredi 4 juin 1980

48 pages

ALARMES
SECURITE
SAC LAC
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARME APPROUVÉE PAR ULCC DANS LA RÉGION
ALMA: 662 2063
CHICOUTIMI: 545-9640

LA COPIE **30¢** AU COMPTOIR



MALMENÉ — Le curé Théodore Lebeuf a vécu une nuit de cauchemar lorsque malmené par des cambrioleurs, dans la nuit de lundi à hier.

(Photo Real Tremblay)

Battu et volé la nuit dans son presbytère

par Mario Roy

JONQUIÈRE — Le curé de Saint-Jean-Eudes, Théodore Lebeuf, a été ligoté, bousculé, attaché à une chaise, la tête enfouie sous une taie d'oreiller, par des cambrioleurs qui ont fait main basse sur une somme d'environ \$1.000, vers 2h30 hier, au presbytère de la paroisse.

"Je n'ai pas eu le temps de rien voir... Ils ont sauté sur moi comme un chat sur une souris!", racontait, visiblement secoué, celui qui était ainsi tiré de son sommeil.

Au nombre de trois ou, plus probablement, quatre, les cambrioleurs se sont introduits dans l'immeuble par une fenêtre du sous-sol, et ont dû enfoncer quatre portes intérieures avant de parvenir à la chambre du prêtre. Des lors, M. Lebeuf était immédiatement mis hors d'état de nuire, et on obstruait sa vue avant de lui faire ouvrir la voûte de sûreté, contenant le produit de la quête dominicale.

Le presbytère en son entier était fouillé, avant que les intrus n'amènent leur victime au sous-sol, et l'attachent à une

chaise... en l'avertissant de ne pas bouger sous peine de faire exploser une bombe reliée à son bras!... Ce qui devait évidemment s'avérer faux.

Tout cela n'aura duré que quelques minutes, selon l'abbé Lebeuf. "Mais je suis encore nerveux", avouait-il, en fin d'après-midi.

Nerveux, il semble que les cambrioleurs l'aient été tout autant, eux qui n'hésitaient quand même pas à porter certains coups, heureusement sans gravité, au pauvre ministre du culte.

A la fin, les intrus prenaient la fuite avec la voiture du prêtre, en plus de celle avec laquelle ils étaient venus. Quelques minutes plus tard, M. Lebeuf réussissait à se défaire de ses liens et alertait la Sûreté municipale de Jonquière; l'enquête devait être amorcée par le détective Yvon Martineau.

Fait étrange, le presbytère et l'église Saint-Jean-Eudes ont été visités par un intrus, entré par effraction dans le temple, il y a une semaine; rien n'avait alors été volé. "J'espère ne jamais revivre une chose pareille", concluait le curé Théodore Lebeuf.

Il faut aussi ajouté à ces chiffres, \$100.000 environ pour dé-

Publicité référendaire

Ottawa a commis un grave accroc à la démocratie

— Denis Vaugeois

QUÉBEC — (PC) S'il faut se fier aux approximations du ministre québécois des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, le gouvernement fédéral a dépensé plus de \$3.000.000 en publicité pendant la campagne référendaire.

Le ministre a tenu à préciser que les dépenses du gouvernement d'Ottawa avaient été particulièrement élevées durant la dernière semaine de la campagne.

"Le gouvernement fédéral a littéralement inondé les médias et en particulier les stations de télévision durant cette dernière semaine, a-t-il dit. C'est un accroc grave à la démocratie qui devrait préoccuper tous les partis politiques québécois et canadiens."

M. Vaugeois demande donc à Ottawa "de mettre sur la table le montant exact de toutes les dépenses encourues en messages publicitaires, panneaux réclames, dépliants, livres, brochures et gadgets de toutes sortes."

Voyant dans cette masse de publicité une arme nouvelle "qui menace la démocratie", le ministre a ajouté qu'il était maintenant sceptique sur l'utilité de la loi pour mettre un frein "à ces pratiques douteuses".

"Au niveau de la démocratie, les moyens utilisés cette fois-ci sont beaucoup plus raffinés et beaucoup plus subtiles mais aussi plus pernicieux, a dit le ministre. Pour rompre avec un processus démocratique, on a atteint un raffinement profondément troublant."

Des chiffres d'Ottawa
Sans avoir pu réunir toutes les données qui permettraient d'établir clairement le coût de la publicité fédérale diffusée durant la campagne référendaire, le ministère de M. Vaugeois a quant même rendu publics les chiffres suivants:

Pour l'acquisition de temps d'antenne dans les médias électroniques et d'espace dans les journaux, Ottawa aurait dépensé au moins \$1.600.000. M. Vaugeois estime aussi qu'il en a coûté au bas mot \$500.000 pour produire les messages publicitaires utilisés.

Il faut aussi ajouté à ces chiffres, \$100.000 environ pour dé-

frayer les coûts des panneaux publicitaires, \$100.000 pour les dépliants publicitaires et \$300.000 pour les brochures vantant les mérites du Canada.

D'après les chiffres actuellement disponibles, le gouvernement canadien aurait investi dans la région de Montréal, \$121.000 en publicité télévisée la semaine précédant le référendum, comparativement à \$33.255 dans la semaine du 14 avril, soit une augmentation de 264 p.c.

Pour la télévision les données recueillies sont basées sur une extrapolation à l'échelle du Québec effectuée à partir des chiffres fournis par le Bureau de recherche publicitaire.

Du côté de la radio, les données proviennent de la même source. Quant aux journaux, les données sont basées sur le placement publicitaire effectué dans trois quotidiens et neuf hebdomadaires.

Cette imprécision dans les chiffres et les données recueillies par le ministère des Communications, le ministre Vaugeois en est bien conscient.

C'est pourquoi il insiste pour qu'Ottawa rende public ce qu'il en a coûté au trésor fédéral pour "inonder les québécois de publicité".

Une arme nouvelle

Admettant que le gouvernement du Québec avait été naïf de croire qu'Ottawa respecterait la loi limitant les dépenses référendaires, le ministre Vaugeois a précisé que de son côté le Québec avait considérablement diminué sa publicité dès le début de la campagne.

Selon le ministre, il faudra trouver pour l'avenir, des moyens techniques pour contrer cette "arme d'un nouveau genre" puisque la loi n'y parvient pas.

A St-Vincent-de-Paul

Tentative collective de suicide

MONTREAL (PC) — Une enquête devrait être instituée sur les circonstances qui ont entouré, la semaine dernière, à l'ex-pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, une tentative collective de suicide que les gardiens auraient réprimés en utilisant des gaz lacrimogènes.

L'Office des droits des détenus (ODD), affiliée à la Ligue des droits et libertés, demande en effet au Solliciteur général du Canada et responsable du système pénitentiaire, M. Robert Kaplan, d'instituer une enquête publique pour faire la lumière sur cet incident, notamment sur la brutalité dont aurait été victime peu auparavant l'un des sept détenus ayant tenté de s'enlever la vie, M. Réal Brousseau.

Selon M. Jean-Claude Bernheim, porte-parole de l'ODD, lors de son transfert une semaine plus tôt de l'institution Leclerc, un pénitencier à sécurité moyenne, à l'institution Laval, à sécurité maximale, Réal Brousseau aurait été assailli par des gardiens voulant "lui rappeler sa participation à une prise d'otages ayant eu lieu en 1976".

Il faut mentionner que M. Brousseau avait quitté l'institution Leclerc pour aller visiter sa famille lors d'une sortie temporaire, peu de temps avant d'être transféré, dit-il. S'il avait été jugé apte à quitter Leclerc pour visiter les siens, pourquoi lui reprocher un geste qu'il a

posé il y a quatre ans dans un pénitencier à sécurité maximale considéré comme l'un des pires au Canada?"

L'ODD croit que les sept détenus, qui étaient tous enfermés dans des cachots isolés (de "trou"), ont décidé collectivement de se suicider à l'aide de lames de rasoir.

Auparavant, ils avaient en vain formulé certaines demandes, dont celle de rencontrer le directeur responsable de la sécurité, M. Bergeron.

Rappelant certains faits troublants ayant entouré le décès de M. Serge Desgagné, survenu au même endroit le 9 mai 1979, M. Bernheim se demande s'il faut conclure que les directives pénitentiaires permettent de gazer des détenus ayant tenté de se suicider.

"N'y aurait-il pas lieu d'agir plus humanement? Était-il nécessaire de gazer ces détenus? La sécurité était-elle à ce point en danger?"

Selon les renseignements obtenus à l'ODD, Réal Brousseau aurait été le plus mal en point lors de la tentative collective de suicide survenue le 26 mai dernier, son état nécessitant une hospitalisation immédiate.

bonjour

Météo
Ensoleillé avec passages nuageux.
Page A 2

La Quotidienne
Dans l'ordre: 9-9-0

Baseball
Chicago 5, Expos 2
Page B 1

le québec

Peu d'espoir à Belmoral
Les sauveteurs qui s'activent au fond de la mine Belmoral voient de jour en jour s'amincir les chances de porter secours aux mineurs survivants.
Page A 14

le monde

Découverte par radar
Un radar de la NASA a permis de découvrir un immense réseau de canaux mayas totalement inconnu jusqu'à présent, fournissant ainsi la réponse aux recherches de nombreux archéologues.
Page B 18

Dans 14 jours



sommaire

— Annonces classées	C 6
— Bandes dessinées	C 2
— Bourse	B 17
— Bridge	C 2
— Cinéma	A 18
— Décès	C 7
— Finances	B 16
— Horoscope	C 2
— Mots croisés	C 2
— Mot mystère	C 2
— Patron	C 6
— Sports	B 1
— Télévision	A 18

Pour nous rejoindre
Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Les procédures d'appel de Dunn ont été acceptées

CHICOUTIMI (MR) — Les procédures d'appel entreprises par Michel Dunn suivront leur cours. La Cour d'appel a refusé, hier, d'accepter la requête en rejet d'appel logée par la Couronne, et a ajourné au 9 juillet toute décision à ce sujet.

La Couronne avait demandé que soit rejeté l'appel, parce que la Défense tardait à produire une plaidoierie écrite; selon Me René Domingue qui occupait pour la poursuite, hier, devant le tribunal de seconde instance, les délais prévus pour la production

de cette pièce ont été dépassés.

Dans ses représentations, le procureur de Dunn, Me Louis-Charles Fournier, a expliqué ce retard notamment par l'affaire de la saisie de documents au Centre communautaire juridique, affaire finalement tranchée en janvier par le juge Yvan Migneault; par son implication dans une autre cause de meurtre, celle de Villeneuve, en février; enfin par ses démêlés avec la justice péruvienne...

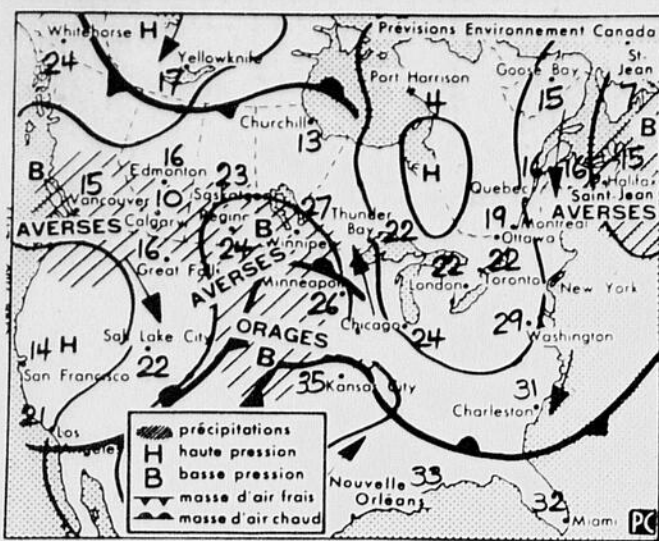
Les trois juges du tribunal

d'appel ont accueilli ces arguments; et ajourné toute décision au 9 juillet, en disant espérer la production, d'ici cette date, des documents en litige.

D'autre part, Me Claude Beaulieu, criminaliste de l'Aide juridique de Chicoutimi, assiste dorénavant Me Fournier dans la défense de l'avocat jonquiérois, apprend-on.

On sait que Michel Dunn en a appelé du verdict de culpabilité de meurtre au second degré rendu contre lui en mars 1979 et qui lui valait la prison à perpétuité.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mercredi et aperçu pour jeudi.

Abitibi-Témiscamingue: temps variable, vents modérés, max. 16. Jeudi: ensoleillé puis ennuagement.

Reservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, vallée du Lièvre, Laurentides: ciel variable, vents modérés du nord, max. 19. Jeudi: généralement ensoleillé.

Québec, Beauce, Rivière-du-Loup, Malbaie: nuageux avec éclaircies, possibilité d'averse, max. 18. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux, venteux.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies, possibilité d'averse, max. 17. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux, venteux.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: nuageux et brumeux avec quelques averses dispersées, max. 15. Jeudi: ciel variable, venteux.

Sept-Îles, Ste-Anne-des-Monts, parc des Gaspésies, Gaspé: nuageux et brumeux avec quelques averses dispersées, max. 15. Jeudi: ciel variable, venteux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement avec possibilité d'averses en après-midi, max. 13. Jeudi: nuageux et averses dispersées.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	9	15
Victoria	7	15
Edmonton	11	14
Calgary	8	10
Regina	10	25
Winnipeg	3	24
Churchill	-2	1
Toronto	15	21
Kingston	12	18
Ottawa	15	23
Montréal	13	23
Québec	10	14

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 06h10 (2m.8cm) et basse à 12h55 (5cm). Elle sera à nouveau haute à 18h50 (2m.1cm) et basse à 00h30 (7cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 07h20 (5m.2cm) et basse à 13h45 (9cm). Elle sera à nouveau haute à 19h55 (4m.4cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02h15 (1m.2cm) et haute à 07h35 (5m.0cm). Elle sera à nouveau basse à 15h00 (1m.0cm) et haute à 20h00 (4m.1cm).

Réunion du comité consultatif de la loi 125 L'aménagement du territoire avant tout

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Municipalités urbaines et rurales, membres des nouvelles municipalités régionales de comtés, devront vraisemblablement s'en tenir, au départ, à des préoccupations qui concernent l'aménagement du territoire si elles veulent espérer trouver un consensus de travail.

Le préfet de comté de Chicoutimi, M. Elias Houde, a posé ce diagnostic qui paraît rejoindre l'opinion des représentants municipaux qui assistaient, hier soir, à Chicoutimi, à la première réunion publique du comité régional de consultation sur la loi concernant l'aménagement du territoire. M. Houde fait aussi partie de ce comité, en compagnie du maire de Jonquières, M. Francis Dufour, et de M. Xavier Fortin.

Les inquiétudes ressenties par le milieu rural à l'endroit de la loi 125

n'ont rien de nouveau, et on a encore pu les percevoir hier soir à travers les interventions de quelques maires. Le poids urbain, particulièrement dans un secteur comme le Haut-Saguenay, où cette réalité a autant d'engorgement, inspire aux représentants ruraux une attitude d'inquiétude et de suspicion.

M. Houde a opiné qu'il ne fallait pas revenir sur les discussions souvent très fortes, entre ruraux et urbains, qui ont entouré l'établissement des modalités d'application de la loi. Celle-ci se trouve maintenant en place, et le préfet du comté de Chicoutimi croit qu'il faut "chercher ensemble la meilleure façon de vivre cette expérience que nous propose la loi 125".

L'aménagement du territoire constitue le seul élément à caractère obligatoire de la loi. En vertu de celle-ci, les municipalités membres des MRC peuvent donner bon nombre d'autres pouvoirs à ces organismes,

mais seulement si les membres sont d'accord pour le faire.

L'établissement des MRC

À la fin de la présente année, les municipalités régionales de comté devront avoir remplacé les conseils de comtés. Les nouveaux organismes incluront les villes, en outre des municipalités rurales.

Le comité régional de consultation sur la loi 125 a amorcé hier soir la période d'information, qui aura pris fin à la fin du mois de juin.

À l'issue de cette période, on abordera la phase dite de découpage, au cours de laquelle chaque conseil municipal adoptera une résolution ou il définira son appartenance à la future municipalité régionale de comté.

On formera ensuite des comités de maires, qui auront pour mission d'effectuer un agencement de ces points de vue, d'étudier le mode de représen-

tation dans la future MRC, d'en désigner le chef-lieu et, si nécessaire, de lui donner un nom.

Le comité de consultation a le mandat de soumettre au ministre des Affaires municipales un rapport de cette consultation régionale et de soumettre au ministre des Affaires municipales un rapport de cette consultation régionale et de soumettre des recommandations à partir desquelles on émettra les lettres patentes.

Le président du comité, M. Xavier Fortin, a invité tout le monde à la collaboration dans la démarche vers la formation des MRC, afin que ne soient pas imposées arbitrairement les limites géographiques et la représentation au sein des conseils des MRC.

Au cours du mois de juin, le comité de consultation tiendra une douzaine de réunions d'information à l'intention de la population, des conseils municipaux et des organismes socio-économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

faits divers

Prisonniers récalcitrants

DORCHESTER, N.-B. (PC) — Trente-deux prisonniers du pénitencier fédéral ici ont refusé mardi de retourner à leur cellule après des exercices dans la cour.

Dans la soirée de mardi, ils discutaient encore avec le directeur du pénitencier Gil Rhodes.

Un porte-parole du pénitencier dit que l'on a dû tirer dans le vide quand il a semblé qu'un détenu allait essayer d'ouvrir une porte de la cour qui conduit aux cellules.

On n'a rapporté ni blessures ni dommages. C'est la troisième fois en ces dernières semaines que les détenus refusent de retourner aux cellules. La semaine dernière, on a dû employer la force pour qu'il les regagnent.

Quintuplés

LONDRES (AFP) — Une jeune femme a mis au monde lundi soir des quintuplés (quatre garçons et une fille) alors que ses médecins l'avaient assurée qu'elle attendait seulement des triplets, apprend-on mardi à l'hôpital de Ashford, dans le sud-est de l'Angleterre, où s'est déroulé l'accouchement.

Les cinq nouveau-nés et la maman Helen Ward, 28 ans, se portent bien et l'accouchement n'a duré que 26 minutes, a précisé un porte-

parole de l'hôpital.

Mme Ward, déjà mère d'une fille de 18 mois, avait subi un traitement de fertilité.

Neveu de Carter arrêté

SANTA ROSA, Californie (AP) — Le neveu du président Carter, William Carter Spann, a été arrêté mardi pour n'avoir pas respecté les termes d'une libération sur parole. Selon des responsables, il est vraisemblable qu'il retournera en prison.

M. Spann, 34 ans, a été arrêté après que la police eut reçu les résultats d'une analyse montrant que le neveu du président américain faisait usage d'amphétamines. Or, selon les termes de la libération sur parole qu'il avait obtenue pour un vol à main armée en 1976, il lui était ordonné de ne plus faire usage de stupéfiants et d'alcool.

Cette dernière affaire est intervenue trois jours après que M. Carter Spann eut été arrêté près de son domicile de Santa Rosa, à 80 km au nord de San Francisco, pour ivresse au volant. Il avait été remis en liberté après avoir déposé une caution de \$325.

En ce qui concerne cette toute dernière arrestation, il ne peut pas être libéré sous caution. M. Carter Spann est le fils de la sœur du président Carter, Gloria. Il aime à se décrire lui-même comme "la brebis

galeuse" de la famille Carter.

Crime d'incendie

MONTREAL (PC) — Un individu de 45 ans, Philippe Varin, reconnu coupable d'avoir incendié son garage, a été condamné, mardi, à une peine de deux ans et cinq mois de prison, par le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure.

Varin, qui était incarcéré depuis le prononcé du verdict, a cependant décidé de soumettre sa cause devant la Cour d'appel et le juge Albert Mayrand a consenti à le remettre en liberté, moyennant un engagement de \$15,000 par une tierce personne.

C'est le 24 mars 1979 que l'immeuble abritant le garage de l'accusé avait été incendié, entraînant du même coup des dommages de \$250,000, au 640A, rue Gordon, à Verdun. Varin était passible d'une peine maximale de 14 ans d'emprisonnement.

En rendant sa sentence, le juge Boillard a expliqué qu'il ne pouvait faire montre de clémence à l'endroit de l'accusé, car son crime a été commis de sang froid et fut minutieusement préparé, sans compter qu'en provoquant l'explosion qui a déclenché l'incendie, il a exposé ses voisins à des dangers incroyables.

Cimetière en faillite

MONTREAL (PC) — Si une somme de \$18,211,

due au Journal de Montréal pour de la publicité, n'est pas récupérée, le shérif Paul Saint-Martin procédera, dès le 24 juillet prochain, à la vente d'un cimetière désigné sous le nom de Parc commémoratif de Montréal.

C'est à l'automne de 1977 que le cimetière avait fait paraître une série d'annonces dans le quotidien montréalais, pour dire qu'il était "la première et unique organisation au Canada à offrir un service total", précisant que les intéressés pouvaient trouver "tout dans un seul et même endroit".

Suivait ensuite une énumération des "services" offerts, tels cimetière (évidemment), jardin botanique, crématorium, chapelle, "colombarium", mausolée, crypte, salons d'exposition et service religieux sur place.

Mais il semble que cette série d'annonces ne fut jamais payée au quotidien et son éditeur, Québecor, obtenait jugement en novembre 1978 pour forcer le Parc commémoratif de Montréal à acquitter sa dette.

Depuis cette date, rien n'est survenu et, au 2 mai dernier, la dette, comprenant les intérêts et frais de cour, s'élevait maintenant à \$20,886.

Le shérif Saint-Martin a précisé que la mise à prix, pour la vente prévue des mois prochains, se fera au quart du montant de l'évaluation du cimetière qui, atteint \$1,267,000.

Accident d'avion

13 personnes périssent

YACUIBA, Bolivie la liaison Cochabamba (AFP) — Treize per-Tarija-Yacuiba et apparemment ont péri lundi tenait à la compagnie dans un accident d'avion Lloyd Aereo Boliviana survécu près de Yacui-s'est écrasé quatre mil-ba, a-t-on appris mardi nutes à peine avant de se dans cette ville bolli-poser sur l'aéroport de vienne située à quelque Yacuiba. 1,400 km au sud-est de La Paz, près de la frontière trois hommes d'équipage argentine. L'avion qui effectuait tous été tués.

Maxime Coulombe

L'autopsie confirme une mort par noyade

CHICOUTIMI (MR) — L'autopsie pratiquée à Québec sur le corps du jeune Maxime Coulombe, huit ans, de La Baie, a confirmé la mort par noyade du garçonnet, fils du Dr Jocelyn Coulombe.

C'est ce qu'indique un rapport préliminaire soumis à la Sureté municipale de Chicoutimi, à la suite de la tragédie survenue à la piscine de l'école Dominique-Racine, de Chicoutimi, le 29 mai dernier.

Par ailleurs, le rapport de l'enquête policière menée par le détective Marcel Caron

n'a pas encore été soumis au coroner François-Xavier Brisson. Néanmoins, celui-ci affirmait, hier, qu'une enquête publique serait instituée dans les plus brefs délais possibles, avant la fin du mois de juin, espère-t-il.

Il appert que les informations recueillies jusqu'à maintenant confirment le fait qu'une trentaine de jeunes participant à cette baignade des élèves de l'École apostolique; un seul sauveur se trouvait sur les lieux, alors que deux surveillants devaient habituellement se trouver sur place.

au palais de justice

Accusé de viol

CHICOUTIMI (MR) — Invitée par un copain à prendre un café à son appartement, une femme de 23 ans, de Chicoutimi, affirme avoir été maltraitée, violente, puis violée par celui-ci, un quadragénaire originaire de La Baie.

Telle est l'essence du

témoignage rendu par la jeune femme, hier, alors que s'instruisait le procès de Jean-Noël Clouston, formellement accusé de viol, à la fin de l'audience, la couronne, représentée par Me Gratien Duchesne, affirmait avoir terminé sa preuve.

On avait en outre entendu le témoignage du policier-technicien Robert Lamothe, de la sûreté du Québec; ainsi que celui du frère de la victime, qui demeure avec elle, et qui, le 18 mars, voyait arriver sa sœur en pleurs, en proie à un violent choc nerveux.

Selon le témoignage rendu par la jeune femme, Clouston serait allé la reconduire chez elle après l'événement, refusant toutefois de l'amener à l'hôpital comme elle le désirait.

Le procès se poursuit demain, et la parole est maintenant à la défense, assurée par Me Léo Godin.

Huit mois de réclusion

CHICOUTIMI (MR) — Reconnu coupable de trois cambriolages dans des résidences d'été du lac Kénogami, Claude Potvin, 37 ans, de la rue Bocage à Jonquières, a

été condamné à huit mois de réclusion, hier, en Cour des sessions de Chicoutimi.

Et ce, après que son procureur, Me Claude Beaulieu, eut fait défilé devant la Cour les années malheureuses vécues par le prévenu à l'enseigne de l'alcoolisme et des mauvaises fréquentations... Des années sur lesquelles Potvin a décidé de tourner la page, puisqu'il sort à peine d'une cure de désintoxication, et que sa conduite s'est largement améliorée, confirme le procureur de la Couronne, Me Denis Vaillancourt.

"Si je devais tenir compte de vos antécédents judiciaires, vous iriez droit au pénitencier..." a tout de même remarqué le juge Lucien Larouche, avant de rendre une sentence empreinte de clémence. Potvin a de plus été écoupé de \$200 d'amende pour... ivresse au volant!

Quant à cet autre individu de 19 ans, de Jonquières également, reconnu coupable de vol de bois (pour \$1,000), tentative de cambriolage à la librairie du Réveil et possession d'outils de cambriolage, il devra purger une peine de deux mois de prison, en guise de première

confrontation avec les aspects punitifs du système judiciaire.

Neuf chefs d'accusation

ROBERVAL (MR) — Accusé d'avoir tenté de tuer trois personnes, dont un policier de Chapais, Pierre Pomerleau, 19 ans, a été envoyé à l'examen psychiatrique alors qu'il comparait hier, devant le juge Bertrand Gagnon de la Cour des sessions de Ro-

berval.

L'individu originaire de Shawinigan, mais demeurant depuis un certain temps à Chapais, fait face à neuf accusations, dont trois de tentative de meurtre, et d'autres d'enlèvement, de vol qualifié et d'utilisation d'arme à feu, en rapport avec des événements survenus à Chapais dans la nuit du 29 au 30 mai.

Selon les rapports de police, Pomerleau aurait alors désarmé l'agent Luc Boudreau, de la Su-

reté municipale de Chapais, pour ensuite tirer dans sa direction. Il s'en serait pris de la même façon à deux autres individus, dont un hôtelier de l'endroit.

Pomerleau était représenté, hier, par Me Damien Larouche, de Chibougamau, alors que la Couronne était assumée par Me Paul Roy. Il doit revenir devant le tribunal dans un délai de 30 jours, avec les résultats de l'examen psychiatrique.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1051 BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL. 545-4474

Fondé le 1^{er} octobre 1973

Édité et imprimé par

Le Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:

Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:

Gaston VACHON

Directeur du marketing:

Paul BERGERON

Directeur de la rédaction:

Denis TREMBLAY

Trésorier:

Jacques LAROUCHE

Directeur de l'information:

Bertrand GENEST

Directeur des ventes:

Jean TREMBLAY

Rédacteur en chef:

Bertrand TREMBLAY

Directeur du tirage:

Jean-Louis LAVOIE

Chef des nouvelles:

Marcel RIVARD

Directeur de la distribution:

Jean BELAND

Chef de pupitre:

Charles-Julien GAUVIN

Aima et les environs

668-4506-07

St-Félicien et les environs

675-3832

Abonnement et service à domicile

(sans frais interurbains)

545-4864

Annonces classées

545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

**VOUS CHERCHEZ UN BÂTIMENT
d'acier de haute qualité**

\$955

pi²

80x120x14

ISOLANT NON INCLUS
ÉRIGÉE SUR VOS FONDATIONS, TAXES INCLUSES

INCLUANT: MUR D'ACIER COULEUR
TOIT D'ACIER GALVANISÉ
2 PORTES 2 pi 6 po x 7 pi
1 porte 10 pi x 10 pi

**LES ENTREPRENEURS
LAPOINTE & GAGNON LTÉE**

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ
BUTLER

**260, NELSON ouest
JONQUIÈRE**

542-7511

Soutien scolaire

Les employés exigent le versement de l'argent dû

par Richard Henault

CHICOUTIMI — Une centaine d'employés des Commissions scolaires de Chicoutimi, Valin et Baie des Ha! Ha!, membres du Syndicat du soutien scolaire du Saguenay, ont manifesté hier midi, en envahissant les bureaux du centre administratif de la Commission scolaire de Chicoutimi pour y prendre leur lunch.

Le groupe de syndiqués voulait protester

contre le refus de la commission scolaire de leur verser le 30 juin, la rétroactivité qui leur est due suite à la récente signature d'une nouvelle convention collective.

Selon le président du syndicat qui compte 450 membres, M. Maurice Chaput, la commission prétexterait un manque de personnel pour effectuer les versements alors même qu'elle a annoncé l'abolition de 16 postes le 30 juin.

Les Commissions sco-

laire Valin et Baie des Ha! Ha! se seraient déjà dites d'accord pour effectuer ces versements au plus tard le 26 juin, ce à quoi celle de Chicoutimi se refuserait pour les raisons que l'on connaît. Elle aurait d'ailleurs avisé le syndicat que tout ce qu'elle pouvait faire, était de verser l'augmentation prévue pour le 1er juillet tel que le prévoit la convention collective en cours, reportant le versement de la rétroactivité au mois de septembre.

Une rencontre avec le directeur général de la commission scolaire, M. Jean-Jacques Hudon, a eu lieu hier matin et ce dernier aurait avisé les dirigeants syndicaux que la question serait abordée en soirée, lors d'une assemblée du conseil exécutif et qu'une réponse leur serait faite dès ce matin.

Du côté du syndicat, advenant une réponse négative des autorités scolaires, on envisage la possibilité d'employer des moyens de pression plus vigoureux pouvant même aller jusqu'à la grève d'autant plus que des négociations au niveau local doivent s'engager dans les prochains jours.

Quant à la manifestation d'hier, elle s'est déroulée de façon tout à fait pacifique et les employés de soutien sont retournés au travail à la fin de l'heure du lunch.



MANIFESTATION — Une centaine de travailleurs syndiqués, certains la pancarte à la main, ont envahi les bureaux de la Commission scolaire de Chicoutimi, hier, pour protester contre le retard apporté au versement de leur rétroactivité.

(Photo Yves Villeneuve)



LES NORMES DU TRAVAIL — Des représentants de la Commission québécoise des normes du travail ont donné hier une conférence régionale d'information sur la nouvelle loi qui régit certains aspects du travail en général, et celui des employés non syndiqués, en particulier. Sur la vignette: le direc-

teur du bureau de la commission dans le secteur Lac-Saint-Jean, M. Bertrand Boily; le directeur des affaires juridiques de l'organisme, Me Normand Michaud; le directeur régional de la CNT, M. Ghislain Tanguay.

Normes du travail

Le nombre d'inspecteurs-enquêteurs risque d'être notablement augmenté

JONQUIERE (CF) — La mise en application de la nouvelle loi québécoise sur les normes de travail nécessitera une augmentation significative du nombre d'inspecteurs-enquêteurs affectés à la région, qui pourrait aller jusqu'au triple.

Des représentants de la Commission des normes de travail donnaient hier une conférence régionale d'information sur cette loi, en vigueur depuis le 16 avril.

Celle-ci prévoit une protection et un champ de recours sensiblement accrus pour les travailleurs québécois, non syndiqués, d'où la nécessité d'augmenter le personnel de la commission. Sept inspecteurs-enquêteurs travaillent actuellement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La plus importante amélioration prévue par la loi concerne la protection accordée aux salariés qui comptent plus de cinq ans au service d'un employeur. Ceux-ci disposent maintenant d'un délai

de trente jours pour loger un appel auprès de la Commission des normes du travail dans les cas où ils jugent avoir été congédiés sans cause juste et suffisante.

Dans un certain nombre de cas explicitement précisés, la loi interdit également à l'employeur de congédier un employé, notamment par suite d'un droit qui résulte de la loi, pour saisie de salaire ou pour cause de maternité.

La semaine de travail normale passe de 45 à 44 heures et le temps supplémentaire de-

vient obligatoirement payable au tarif régulier plus 50 p.c.

La loi inclut suivant certaines conditions, deux catégories de travailleurs qui en étaient jusqu'ici exclues: domestiques et les travailleurs agricoles.

Tout employeur contrevenant à la loi sera passible d'une amende accrue variant entre \$200 et \$500 pour une première offense. Une récidive lui coûtera entre \$500 et \$3.000.

Contre le syndicat CSN

Price réclame \$1,6 million en dommages

JONQUIERE (CF) — La compagnie Price vient de déposer une réclamation en dommages de \$1,6 million, en Cour supérieure, contre le syndicat CSN de la Papeterie Kérogami, et ses dirigeants. Ce geste vient en réaction à la grève illégale qui paralyse cette usine depuis le 19 mai.

La réclamation touche le Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Kérogami, la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, quatre dirigeants et quatre employés syndiqués.

Dans sa demande, la compagnie soutient que l'arrêt de travail illégal des 800 employés syndiqués de la Papeterie Kérogami lui avait fait encourir des dommages pour \$1,6 million au jour du dépôt de l'action, hier.

Le président du syndicat de l'usine Kérogami, M. André Tremblay, a soutenu hier que ce geste ne faisait que démontrer la façon de la compagnie de régler ses problèmes à l'intérieur de l'usine.

En appel de l'injonction

Dans un autre communiqué émis également hier, la partie syndicale a fait savoir son intention d'interje-

ter appel de l'injonction émise contre elle vendredi.

L'injonction, à laquelle la Cour supérieure a donné un caractère permanent, interdit essentiellement aux intimés de faire de l'intimidation et de nuire à l'accès de l'usine Kérogami.

Dans son appel, le syndicat soutiendra que le jugement de la Cour n'est pas fondé ni en fait, ni en droit.

Négociations bloquées

La rencontre de négociation prévue pour hier, entre la compagnie et les représentants syndicaux des usines d'Alma et de Jonquière, aura été de courte durée.

Le syndicat a marqué son refus d'entamer des pourparlers en l'absence du syndicat de la Papeterie Kérogami.

La compagnie, de son côté, a réaffirmé son intention de ne pas envisager le renouvellement de la convention collective avec un syndicat en situation d'illégalité.

Les 800 employés syndiqués de la Papeterie Kérogami ont déclenché un arrêt de travail spontané par suite d'un différend avec la compagnie sur des questions de suspensions et d'horaires de travail.

Travailleur bénévole de l'année

Près de 15 ans dans le domaine des loisirs pour personnes handicapées

par Benoit Munger

ALMA — Ayant été atteint de cécité tout jeune, à l'âge de sept ans, Roger Plourde a vite compris, surtout au cours de ses années d'étude dans des institutions spécialisées, l'importance des loisirs pour les personnes handicapées: les loisirs, croit-il, constituent une façon de les intégrer à la société et de les dégourdir.

C'est ainsi que M. Plourde, qui a été choisi vendredi dernier le travailleur bénévole de l'année à Alma, explique son engagement de près de 15 ans dans le domaine des loisirs pour personnes handicapées.

"Quand tu es coupé de ta famille pendant dix mois, explique-t-il en parlant de ses années d'étude aux instituts Nazareth et Louis Braille de Montréal, la seule chose pour te tenir loin de la dépression, c'est le loisir".

Aujourd'hui âgé de 40 ans, M. Plourde a bien compris l'utilité des loisirs puisqu'il travaille bénévolement dans divers organismes de loisirs depuis plusieurs années.

Ses premières expériences de travail bénévole, il les vit en Abitibi, après ses études, au sein de l'Institut canadien pour les aveugles. En 1964, il revient dans sa

région natale (il est né à Saint-Henri-de-Taillon) où il devient directeur de la Société de bienfaisance des aveugles du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Responsable du secteur d'Alma, il s'occupe principalement d'organiser des sports et des loisirs pour les membres.

Aujourd'hui, M. Plourde est toujours actif à la Société de bienfaisance en plus d'être directeur du Club des loisirs pour personnes handicapées qui compte, dans le comté, quelque 200 membres. Ce club avait d'ailleurs été choisi l'organisme bénévole de l'année en 1979. En 1976, il met sur pied les Sentiers verts, un centre de plein air pour personnes handicapées situé à Alma.

M. Camil Tremblay, grand ami de Roger Plourde également actif au sein de la Société de bienfaisance des aveugles, tient à souligner que ce dernier pratique plusieurs sports: la natation, la pêche, la bicyclette, le patinage et le ski de fond. Un peu gêné, M. Plourde précise qu'un organisme comme celui du club des loisirs "donne la possibilité de se prouver qu'avec de la volonté, tous ces sports peuvent devenir possibles".

Roger Plourde, qui ne se considère pas comme étant handi-



RECIPIENDAIRES — Au centre, les deux personnes bénévoles de l'année dans le domaine des loisirs à Alma, M. Roger Plourde du Club des personnes handicapées, et Mme Gisèle Verreault, du Club Gymnasco, entourés des conseillers Paul Morin, à gauche, et Nicol Tremblay, à droite.

capé, est accordeur de piano de son métier. Il se vante d'ailleurs d'être le seul accordéoniste de la région ayant reçu sa formation à l'Institut Louis Braille de Montréal.

Enseignants du Saguenay

Rejet massif des offres

par Richard Hénauld

CHICOUTIMI — Reunis en assemblée générale hier soir, plus de 500 membres du Syndicat de l'enseignement du Saguenay ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 96 pour cent.

De plus, 95 pour cent d'entre eux ont donné le mandat à leurs représentants syndicaux de déclencher immédiatement une série de moyens de pression.

Avant le vote, le président du SES, M. Léo Laberge avait réclame un vote à 100 pour cent "pour signifier une fois pour toute, la volonté des enseignants aux commissions scolaires".

Les enseignants avaient auparavant signifié aux négociateurs syndicaux qu'ils étaient allés trop loin dans leurs concessions en ce qui a trait à la "capacité" de l'enseignant et ont radicalisé la position que devra dorénavant prendre la partie syndicale.

On se souvient que lors de la suspension des négociations vendredi

dernier, les négociateurs syndicaux s'étaient dits d'accord pour aller en-deça du statu quo en ce qui concerne la capacité et donc d'en discuter. Or, l'assemblée générale d'hier s'est opposée à cette position et a mandaté ses négociateurs pour qu'ils reprennent les négociations mais sur la base du statu quo en ce qui touche la capacité.

Quant aux moyens de pression qui seront déclenchés dès aujourd'hui, il s'agit d'abord d'un refus de participation à toute discussion avec les directions d'écoles et les commissions scolaires ainsi que le gel des notes.

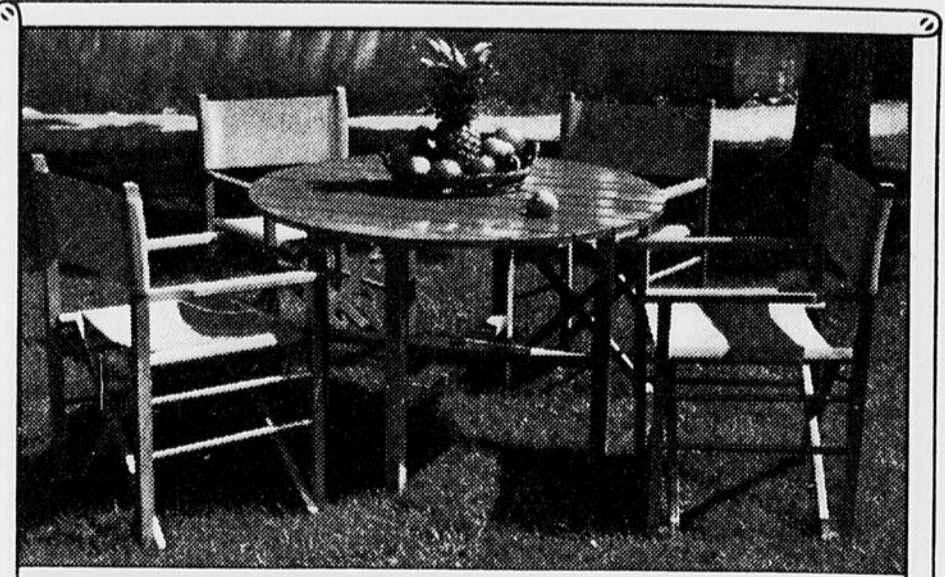
Les représentants syndicaux auront également l'opportunité de déclencher "tout autre moyen d'action jugé opportun en vue d'en arriver à un règlement satisfaisant".

Enfin, les syndiqués présents à l'assemblée d'hier soir ont pu apprendre que les négociations locales ont été rompues plus tôt dans la journée sur le territoire Lapointe. Encore là, les droits de gréance seraient au coeur du litige.

gagnon et monette avocats

marc gagnon avocat
robert monette avocat
pierre lessard avocat

1 place du royaume chicoutimi
g7h 5n6
545-1888



PARASOL GRATUIT

AVEC L'ACHAT DE CET ENSEMBLE

Pour le jardin, table et chaises en érable. Fini naturel, laqué blanc ou brun. Siège et dossier en nylon (100%). L'ensemble tel qu'illustré: \$344



le prêt-à-apporter du meuble design

1685, boul. Talbot, Chicoutimi, Edifice Potvin & Tremblay Meubles. Tél.: 545-4010.

commentaire

Ce fut une gigantesque opération de gaspillage

En faisant du maire Jean Drapeau le grand coupable du déficit astronomique d'au-delà d'un milliard de dollars des Jeux Olympiques de 1976, à Montréal, la Commission Malouf ne surprend personne.

Elle prononce une condamnation que les hommes politiques, au



bertrand tremblay

pouvoir à Québec, ont toujours dilué par précaution électorale.

Car, c'est l'importance démographique de Montréal qui fait et défait les gouvernements, à Québec, et parfois même à Ottawa.

Or, des attaques envers un maire qui a été publicisé par ses concitoyens, même après les orgies olympiques, pouvaient avoir des conséquences suicidaires.

L'ancien gouvernement dirigé par Robert Bourassa a émis un chèque en blanc, en espérant qu'une administration aussi responsable que celle de la ville de Montréal n'en abuserait pas.

Le mécanisme de surveillance mis en place par Québec n'avait qu'une autorité théorique. Il était tenu dans l'ignorance.

Mais, lorsque les difficultés s'accumulèrent au point de transformer le chantier olympique en gâchis, dont l'ampleur compromettait même la tenue de l'événement, le maire de Montréal lança un SOS à Québec. Et, c'est le gouvernement qui évita la catastrophe.

Il faut toutefois en payer le coût: les Jeux avaient été estimés à \$120.5 millions; ils en coûtèrent \$1.27 milliard, et ce sont les contribuables de tout le Québec qui épongeront le colossal déficit durant le temps d'une génération, au moins.

Dans son rapport remis au gouvernement, le juge Albert Malouf utilise une image pour illustrer l'ampleur de l'extravagance générée par les Jeux: le coût de cette initiative investi à 12 pour cent d'intérêt permettrait la construction à perpétuité de 6,000 unités de logements, par année, valant \$20,000 chacun.

Pourtant, quand il s'est présenté devant la Commission Malouf, le 3 octobre 1978, le maire Drapeau a répondu avec assurance aux

interrogatoires: "...J'aime mieux être devant cette commission à cause de ce que nous avons fait qu'à cause de ce que vous me demandez d'avoir fait", lança-t-il.

Et, chaque fois que le premier magistrat de la métropole fut appelé à rendre des comptes, il imposa son raisonnement aux ministres et députés, tout en éblouissant la galerie.

D'ailleurs, même les péquistes qui dénoncèrent si énergiquement le gaspillage olympique à l'époque où ils siégeaient dans l'Opposition, ont vainement cherché, lorsqu'ils furent portés au pouvoir, à terminer, de façon modeste, la construction du stade Taillibert.

Après un examen approfondi de la situation, le gouvernement Lévesque a finalement autorisé — malgré le contexte économique difficile — la construction du toit mobile, selon les plans tracés au départ. Cette seule dernière phase infligera une dette supplémentaire de quelque \$100 millions que devront éponger tous les contribuables du Québec... même si la majorité, du moins dans les régions-ressources, n'aura pas la possibilité d'entrer bien souvent dans le monument Drapeau.

Tous ces faits étaient connus, avant la publication du rapport Malouf, et pourtant, le 2 mai dernier, au banquet de clôture du congrès de l'Union des municipalités, à Montréal, j'ai assisté avec le plus grand étonnement à l'ovation monstre d'un millier de maire, conseillers et fonctionnaires, accompagnés de leur épouse, à l'endroit de Monsieur Drapeau. Les ministres Guy Tardif et Jacques Parizeau, qui figuraient également à la tribune d'honneur, ne méritèrent pas le même accueil.

Comme si chaque maire, dans la plus humble municipalité, avait voulu manifester son désir de posséder, à l'instar de son collègue montréalais, le pouvoir de réaliser ses rêves... en les faisant payer par le trésor provincial.

Cette adulation rend le gouvernement prudent et adoucit l'accusation d'"irresponsabilité" préférée à l'endroit du maire Drapeau par la Commission Malouf.

parole aux lecteurs

Le négativisme est nuisible

M. Bertrand Tremblay, Editorialiste, Le Quotidien, Chicoutimi.

Monsieur Tremblay,

Depuis le 20 mai, le choix des articles dans "Parole aux lecteurs" est-il positif? Faudra-t-il

qu'on demeure négatif? Pourquoi toujours être agressif et se considérer comme le "nombril du monde"? Ces gens qui mordent sans cesse les autres, qu'apportent-ils à la société? Sont-ils si puissants face aux besoins des gens qui les entourent? Qui sont-ils?

Que font-ils? Si l'on en juge par leur phraséologie pitoyable, leur poésie dissonante, des doutes planent en nos têtes! C'est vraiment démoralisant de lire cette page écrite par des sages et des ennemis de la vérité qu'ils ont peur de chercher et de reconnaître.

Il est vrai qu'il se trouve de l'ivraie au travers du bon grain; de grâce, ne le laissons pas manger par ces agressifs, mal informés, entêtés, pleins de leur petit moi et conduits par la "folle du logis"...

Rappelez-vous ce que disait Bossuet de l'imagination: "...L'imagination et l'intelligence s'unissent et s'aident ou s'embarrassent mutuellement (...). Selon qu'on en use, l'imagination peut grandement nuire (...). L'expérience fait voir qu'une imagination trop vive étouffe le raisonnement et le jugement."

Un conseil, en passant, à ces écrivains d'un jour: lisez "ETRE EFFICACE" de Marc Hanot, ce livre pourra vous rendre plus réalistes!
A. Tremblay, Chicoutimi.
Le 27 mai.

Se réconcilier

Le valeureux général des forces indépendantistes, et ses non moins valeureux soldats ont, de leurs talons sonores, martelé notre sol durant plusieurs semaines, et tenté d'ériger un mur de fleurs de lys, entre la Belle Province et le reste du Canada.

Aujourd'hui, nous, Québécois fédéralistes, venons de sceller le sort de l'option séparatiste, mais nous tendons la main à nos adversaires d'hier, pour étendre au-

tour du Québec, un rideau de fleurs de lys, léger, vaporeux qui laissera entrer le soleil chez nous, nous permettra d'avoir une vue magnifique sur l'extérieur, et à travers duquel, on pourra voir et entendre nos incomparables troubadours, pèlerins de la culture canadienne française jusqu'aux confins de notre pays.

Et vive le Canada uni!
Marie-Paule McLean-G. Jonquière, Secteur Arvida.



Le mal qui conduit à tous les abus

Si nous reparlons de la crise de l'avortement au Québec, ce n'est pas pour amener la population vers un débat stérile, mais c'est plutôt pour renseigner les gens dans un sens positif afin qu'une opinion juste et mesurée conduise à des prises de conscience honnêtes plutôt qu'à une acceptation passive du mal qui conduit à tous les abus.

Nous avons d'excellents médecins et d'excellents soins, nous serions injustes en ne soulignant pas le bien que font nos médecins et nos travailleurs sociaux de même que nos infirmières et techniciens de toutes sortes. Mais, il faut tout de même que la population sache si c'est le DROIT DU PLUS FORT qui prime sur le plus faible, si c'est le clan des plus riches qui règne sur les plus

adopté le plan "Lazure-Marois" qui a pour fin de faire pratiquer tous les avortements pseudo-thérapeutiques à huit semaines de grossesse. Et tant que tous nos médecins n'obéiront pas candidement à ce projet préché par les techniciens de la mort... on inventera des conflits d'envergure tel celui qui se situe présentement entre les CLSC et les hôpitaux.

Dans quelques jours, nous aurons trente CLSC qui feront des avortements sur demandes avec assouplissement des critères d'accessibilité, plus vingt "cliniques Lazure" qui vont elles aussi à fond-terrain, plus trois centres de santé pour femmes, à Montréal, à Québec et Sherbrooke où deux médecins y pratiquent des avortements.

Et pourtant "LA GLOIRE DE DIEU, C'EST L'HOMME VIVANT"... Comme il est facile d'être accueillant

pour la venue d'un enfant! Si dans le domaine social les plus faibles doivent être protégés contre les forts, le système social que nous avons favorisé les droits du plus fort. En conséquence, nous demandons à M. CLAUDE RYAN, chef de l'opposition officielle de revoir la motion présentée par M. Camil Samson, de l'appliquer, d'aborder une législation en faveur DU DROIT A LA VIE, de créer une COMMISSION D'ENQUÊTE sur les abus dans ce domaine provoqués par la dépenalisation de l'interruption de grossesse et enfin d'assurer un contrôle sur les dépenses de l'assurance-maladie, qui provient de tous les Québécois.

Etiennette Pedneault, inf., Ville de La Baie, P.Q., Front commun pour le respect de la vie.
Le 28 mai.

L'intercession de Marie rapporte à coup sûr

C'est en lisant la Bible que l'on apprend à connaître et aimer Marie. Mais encore là, il faut posséder la bonne traduction. Celle que je lis a été traduite par le chanoine Crampon. Et vous, chère madame, qui a fait la traduction de la vôtre?

Selon saint Luc, 1, 46, ce dernier ne dit pas: Le Seigneur a jeté les yeux sur la "BASSESE" de sa servante, comme mentionné dans votre lettre. Saint Luc dit plutôt ceci: "Mon âme MAGNIFIE le Seigneur et mon esprit exulte de joie en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a jeté les yeux sur SON HUMBLE SERVANTE".

Lorsque nous récitons le Symbole des Apôtres, nous disons: "Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant... Je crois en Jésus-Christ Son Fils unique, qui A ÉTÉ CONÇU du SAINT-ESPRIT, est né de la VIERGE MARIE". Chère madame, croyez-vous que Jésus a été CONÇU du Saint-Esprit? Croyez-vous qu'il est né de la VIERGE MARIE? Vous me direz que le Symbole des Apôtres, ce n'est pas la Bible. Mais à Pierre qui confessait sa Foi, Jésus a dit: "Je te donne les clefs du



Royaume des Cieux, et ce que tu auras lié sur la terre se retrouvera lié dans les Cieux, et ce que tu auras délié sur la terre se retrouvera délié dans les Cieux." (Matth., 16, 13-20)

Et c'est ce même Jésus, alors qu'il était sur le point de retourner vers son Père, qui déclarait aux onze disciples: "Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre. Allez donc! De toutes les nations faites des disciples... Et maintenant, moi je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps." (Matth., 28, 18-20)

Et ce que l'Eglise a proclamé vérité de Foi, Dieu l'a sanctionné dans le Ciel. Vous n'ignorez pas, chère madame, qu'en 1854, Sa Sainteté Pie IX promulgua le dogme de l'IMMACULEE-

CONCEPTION qui oblige tous les chrétiens à croire que Marie n'a pas connu le péché originel. Quatre années plus tard, à Lourdes, à Bernadette Soubirous qui lui disait: Belle Dame, quel est votre nom? "Je suis l'IMMACULEE-CONCEPTION", fut la réponse de Marie. Comment expliquer que Marie aurait pu se reconnaître "pécheur", comme le laisse croire votre lettre? Jésus n'a pas permis que le CORPS qui l'avait porté, celui de Marie, connaisse la corruption. Et Sa Sainteté Pie IX, par le dogme de l'Assomption de Marie, nous a tenus de croire que Marie est au Ciel avec son corps.

Vous semblez mettre en doute la puissance d'intercession de Marie! Lisez donc saint Jean, 2, 1-12. Il nous dit

ce qui s'est passé aux noces de Cana. Voici brièvement ce qu'il écrit: Marie s'était aperçue qu'ils manquaient de vin. Et Jésus de reprendre: "Femme, laisse-moi tranquille! Mon heure n'est pas encore venue." Connaissez son fils, elle savait qu'il ferait quelque chose pour sortir le maître de la noce de l'embarras. Et elle dit aux serveurs: "Faites tout ce qu'il vous dira", et nous connaissons la suite.

L'heure du premier miracle n'était pas arrivée, mais sur les instances de Marie, cette HEURE a été avancée. Avez-vous besoin de plus d'exemples de la puissance d'intercession de Marie?

Sa Sainteté Jean-Paul II disait, il n'y a pas si longtemps: "Marie doit se trouver sur tous les chemins de la vie quotidienne de l'Eglise."

Marie, elle est notre Mère et notre Médiatrice auprès de son fils Jésus. Pourquoi n'aurions-nous pas confiance en sa puissante intercession?

Maurice Bergeron, 1168, Mgr-Racine, Chicoutimi.
Le 25 mai.

Le pays d'or

(Je tiens à préciser qu'il s'agit d'une "adaptation" politique du Vaseau d'Or le célèbre sonnet d'Emile Nelligan.)

Ce fut un grand Pays, taillé dans l'or massif: Un pays valeureux, aux talents méconnus; Mais depuis les temps noirs d'une guerre perdue, Il errait dans un Doute profond et nocif.

Un beau jour, malgré tout, un Vent libérateur Le voyant malmené sous l'Empire ennemi, Souffla pour dénoncer les vieilles infamies Qui lui barraient la route d'un futur meilleur.

Ce fut un pays d'Or, dont les flancs diaphanes Révélaient des trésors que les méchants profanes, Anglais, Piastre et Pouvoir ensemble ont dévastés.

Mais qu'a-t-il répondu à la grande Question? Qu'a donc fait le Québec, près de la liberté? Hélas! Il a sombré dans l'abîme du Non!

Jean-Pierre Morin, 1452, des Maristes, Chicoutimi.
Le 29 mai.

savoir dire

"Voir à"

Un lecteur me demande si je n'ai pas fait une faute d'étourderie, en utilisant le verbe "voir à" dans une de mes chroniques. Pas du tout. M. Louis Gadbois, du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation, de Montréal, écrit: "Les uns (...) verront au respect de la langue..." Cette phrase est de moi et M. Gadbois me dit: "Je croyais incorrecte la formule "voir à". Le verbe "voir" suivi de la préposition "à" est bien dans le dictionnaire. Dans le Dictionnaire des difficultés de la langue française d'Adolphe Thomas, le sens de "voir à" est clair: "voir à signifie: faire attention à, veiller à. Exemple: Voyez à nous faire un bon déjeuner. Dans ma phrase on pourrait remplacer "verront au respect" par "veilleront au respect". C'est "voir à ce que, et "voir après" qui sont incorrects, même si on les entend dans la langue parlée."

Louis-Paul Béguin Office la langue française

Marceau répond aux accusations de Vaillancourt

JONQUIERE (CF) — Le député de Jonquière aux Communes, M. Gilles Marceau, soutient qu'"il est absolument faux et injuste" de prétendre qu'il a lié l'acceptation des projets du programme fédéral d'emplois d'été à l'issue du référendum. De son côté, son collègue à l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, qui avait porté des accusations en ce sens, a affirmé détenir les preuves de ses avancés.

Dans une missive expédiée hier aux médias d'information, M. Marceau écrit qu'il a plutôt informé les promoteurs que la décision concernant les projets présentés leur serait communiquée après le référendum, "dans le but de ne pas les influencer dans leurs décisions".

Dans une contre-attaque à son collègue de l'Assemblée nationale, M. Marceau ajoute: "M. Vaillancourt veut jouer à l'honnêteté et à la moralité, mais il n'est pas en mesure de lancer la première pierre, puisqu'il a lui-même payé un orgue à des gens du troisième âge et a fait parvenir des subventions à d'autres personnes quelques jours avant le 20 mai."

De l'inconscience

M. Vaillancourt a indiqué qu'il avait effectivement remis une subvention au club d'âge d'or d'Arvida, pour l'achat d'un orgue, mais qu'il s'agissait d'un chèque du ministère du Loisir et non d'un paiement personnel.

"Il faut être inconscient ou insouciant pour lancer de pareilles accusations à l'endroit d'un collègue sans vérifier s'il s'agit d'un chèque per-

sonnel ou du gouvernement", a commenté M. Vaillancourt.

Le député a précisé que 47 autres organismes sans but lucratif de son comté avaient reçu des subventions au cours du même mois. Celles-ci, a-t-il dit, s'inscrivent dans le cadre d'une initiative gouvernementale appelée "Opération comtés", qui fait profiter, au mois de mai de chaque année, ce type d'organismes de subventions.

Il n'y avait pas de raison de changer de mois en 1980 parce que c'était le référendum, de comment M. Vaillancourt en substance.

Le député a par ailleurs réitéré les accusations qu'il avait déjà portées contre M. Marceau, selon lesquelles ce dernier aurait conditionné l'acceptation des projets d'emplois d'été au résultat du référendum.

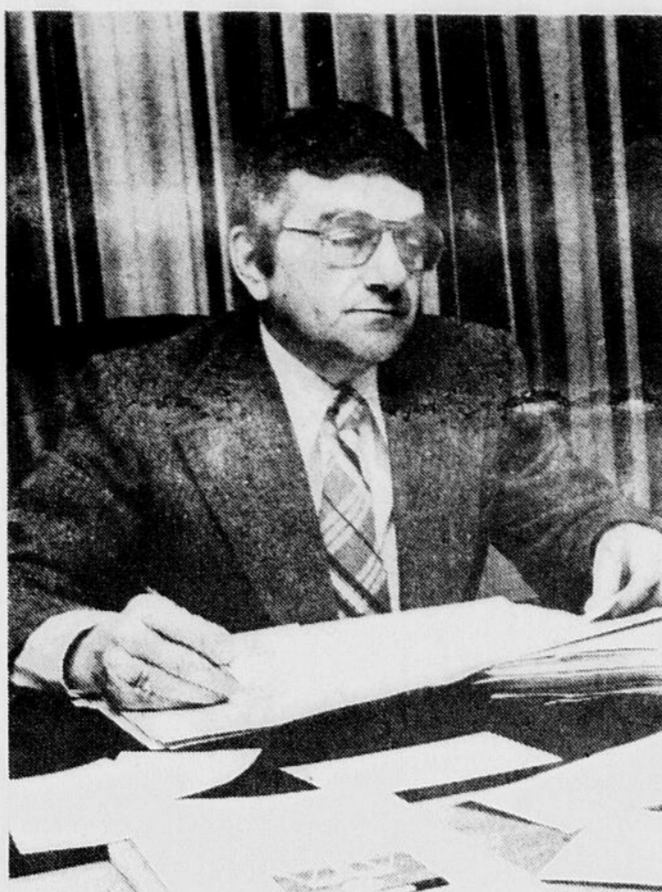
Il a affirmé détenir des affidavits assermentés de personnes qui avaient présenté des projets, auxquelles M. Marceau aurait dit que leur acceptation dépendait du résultat du référendum. Il n'a pas voulu donner le nombre de ces affidavits, mais il a indiqué en posséder plus de trois.

Il s'est dit prêt à les rendre publics si le besoin s'en faisait sentir, moyennant l'obtention de l'autorisation des personnes concernées.

Les projets

M. Marceau a rappelé, dans sa lettre, l'acceptation de 33 projets d'emplois d'été pour étudiants, pour une somme totale de \$380.699.

Le député a indiqué que l'an dernier, le budget accordé dans le comté de Jonquière avait été de \$358.000.



Romuald Roy

Les cas de divorce dominant le nombre de dossiers traités

CHICOUTIMI (RH) — Les cas de divorce continuent à dominer parmi le nombre de dossiers traités par le Centre communautaire juridique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon le rapport d'activités 1979-80 du directeur général, Me Romuald Roy, les sept bureaux du centre ont traité 731 dossiers du genre au cours de l'année comparativement à 682 l'année précédente.

Au deuxième rang des préoccupations des avocats relevant du centre, on retrouve les causes d'endettement qui ont atteint un total de 486 mais il s'agit d'une diminution sur 1978-79, puisqu'on en avait alors traité 597.

Quant aux dossiers traités de pension alimentaire, on les retrouve au troisième rang avec un total de 371, un

nombre considérablement supérieur à celui de l'année précédente qui avait été de 197.

En fait, les bureaux régionaux ont traité 6.662 dossiers de nature civile et 2.659 de nature pénale au cours de la dernière année comparativement à 6.367 et 2.373 respectivement en 1978-79.

En ce qui concerne les dossiers d'ordre pénal ou criminel, les cas les plus fréquents sont ceux d'infractions contre le droit de propriété qui en constituent 31,5 pour cent tandis que ceux de conduite de véhicule automobile en constituent 15,2 pour cent.

D'autre part, une proposition plus forte de dossiers ont été traités par les avocats de pratique privée cette année

que l'année dernière et l'inverse se produit pour les avocats permanents de la commission. Ainsi, les avocats de pratique privée ont traité 22,7 pour cent des dossiers comparativement à 22,1 p.c. l'an dernier. Les seconds en ont traité 66,5 p.c. alors qu'en 1978-79, ils en avaient traités 69,1 p.c.

Quant aux notaires, ils ont traité le même pourcentage de dossiers, soit 10,8 p.c.

Au total, la commission a accordé 1.804 entrevues cette année, comparativement à 13.248 l'année précédente pour une augmentation de l'ordre de 4,2 pour cent et 1.450 refus ont été enregistrés, soit une proportion de 13,5 pour cent. L'an dernier, on en avait refusé 14 pour cent, soit 1.421.

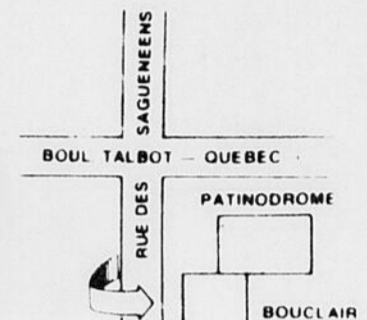
338, des Saguenéens.
CHICOUTIMI
TELEPHONE:
549-3535



La maison du tissu

BOUCLAIR

où l'on trouve le plus grand choix de tissus de qualité... au plus bas prix.



115 cm

Collection coordonnée "Charter"

GRAND SPECIAL:

Genre lin, popeline, goze, dobbies, lavable à la machine, agrémentez votre garde-robes d'été '80, en ces tissus de coordonnés unis. Choix de couleurs pastels, idéal pour robes, jupes, pantalons, ensembles.

Bouclair ord.: \$6.49 et \$6.98 le mètre

\$3.99
le mètre

Toute notre sélection de coton brodé



Choix incroyable de broderie, pour robes de mariée, pour blouses
Bouclair Ord.: \$3.27 à \$29.98 le mètre

115 cm

Coton Holly Hobbies

100% coton, lavable à la machine, parfait pour couvertures de lits d'enfants, ou garnitures pour vêtements d'enfants.

Bouclair, ord.: \$5.99 LE METRE

MAINTENANT: **\$4.99**
LE METRE



RIEN QUE \$1.50 le mètre

HEURES D'OUVERTURE:
Semaine de 9h30 à 5h30 p.m. Jeudi et vendredi, 9h30 à 9h00 p.m. Samedi, de 9h00 à 5h00 p.m.

115 cm

Piqué Holly Hobbies

100% coton, lavable à la machine, parfait pour couvre-lits d'enfants ou vêtements d'enfants.

Bouclair, ord.: \$8.99 LE METRE

MAINTENANT: **\$6.99**
LE METRE

115 cm

Coton imprimé

Grand assortiment de couleurs et de motifs en coton et mélanges de coton et polyester, tous lavables à la machine. Profitez de cette offre pour votre couture.

Bouclair déjà escompté \$3.27 le mètre

MAINTENANT: **\$1.99**
LE METRE

115 cm

Coton imprimé "Zircon"

50% polyester, 50% coton, lavable à la machine parfait pour robes, blouses, jupes, etc.

Bouclair, ord.: \$3.98 LE METRE

MAINTENANT: **\$2.99**
LE METRE

115 cm

Tissus noir et blanc "Nuit et jour"

100% coton, lavable à la machine, un grand choix d'imprimés. Parfait pour robes, blouses, jupes, pour dames. Tissus en grande mode présentement.

Bouclair, Etait ord.: \$4.99 le mètre

MAINTENANT: **\$3.99**
LE METRE

150 cm

Jersey imprimé

100% polyester, lavable à la machine, vaste choix de coloris et motifs parfait pour robes, blouses, etc...

Bouclair, ord.: \$5.99 LE METRE

MAINTENANT: **\$4.49**
LE METRE

4 JOURS SEULEMENT

Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi

4, 5, 6, 7
JUN 1980

150 cm

Toile tropical

Tissu pour complets, 65% polyester, 35% viscose, lavable à la machine, grand choix de 33 teintes unies, parfait pour pantalons, jupes.

Bouclair, ord.: \$6.49 le mètre

MAINTENANT: **\$4.99**
LE METRE

EXCELLENT COMMERCE A VENDRE

Commerce bien établi, situé au centre commercial Place du Royaume, Chicoutimi. Unique en son genre dans la région.

PRIX: **\$38,000**

Le prix inclut inventaire, aménagement, etc.

S.V.P. ECRIRE A:

B.P. 122,
Ville Mont-Royal,
Montréal,
H3P 3B9.

N.B.: Inscrire votre numéro de téléphone.



Dominion en a

POULETS SURGELÉS

A ROTIR OU FRIRE.
CANADA CATÉGORIE UTILITÉ
EVISCERES



2 À 3 1/2 LB

LIMITE
6 PAR
CLIENT

.58 LB

PRIX HABITUEL .95 LB

ÉCONOMIE .37 LB

BOLOGNE CIRÉ

EN MORCEAUX—TAILLEFER

2 À 10 LB

.68 LB

PRIX HABITUEL 1.68 LB

ÉCONOMIE 1.00 LB

POMMES DE TERRE



DU QUEBEC,
CANADA, NO 1,
SAC DE 10 LB.

.69

PRIX SPÉCIAL!

ÉPERLANS CRUS

SURGELÉS



.38 LB

PRIX SPÉCIAL!

LB

MELONS MIEL

DU TEXAS
GROSSEUR 10



.99 CH.

PRIX SPÉCIAL!

CH.

BACON DÉCOUENNÉ

C.C.S.

.99 PAQ. 500 g

PRIX SPÉCIAL!

PAQ. 500 g

MAÏS EN ÉPIS

DE LA FLORIDE
CANADA NO 1



5/99 CH.

PRIX SPÉCIAL!

CH.

JAMBON CUIT

MAPLE LEAF

1.48 LB

PRIX SPÉCIAL!

LB

RADIS EN BOTTE

RÉCOLTE DU QUÉBEC



4/99 CH.

PRIX SPÉCIAL!

CH.

des bonnes choses!

MARGARINE RÉGULIÈRE

CRÉ MEX

PAQUET
16 OZ

LIMITE
6 PAR
CLIENT

.39

PRIX HABITUEL .69

ÉCONOMIE .30

OEUFs FRAIS

CANADA CATÉGORIE A GROS



DOUZAINÉ

LIMITE
3 PAR
CLIENT

.89

PRIX HABITUEL 1.20

ÉCONOMIE .31

JAVEL CONCENTRÉ

LIMITE
4 PAR
CLIENT

LAVO

CONT. 128 OZ LIQ.

.69

PRIX HABITUEL .99

ÉCONOMIE .30

LIMONADE DOMINION

BLANCHE OU ROSE—SURGELÉE
CONCENTRÉ



2/79

PRIX HABITUEL .53

ÉCONOMIE .27

BTE 12 1/2 OZ LIQ.

DENTIFRICE AQUA-FRESH

PRIX HABITUEL 2.09

ÉCONOMIE .80

TUBE 150 ml

1.29

BOULETTES DE VIANDE

AVEC SAUCE
CORDON BLEU

PRIX HABITUEL 1.18

ÉCONOMIE .19

BTE 15 OZ LIQ.

.99

SI UN ARTICLE VENAIT À MANQUER EN RAYON, DEMANDEZ
UN COUPON DE REMISE AU CHEF DE RAYON

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 10 juin 1980 dans les Supermarchés Dominion suivants: 2 Place du Saguenay, Chicoutimi—GALERIES JONQUIÈRE, 700 Boul. St-François, Jonquière—CARREFOUR ALMA, 705 Avenue DuPont, Alma.

Les Supermarchés Dominion Limitée

INSECTICIDE RAID

MAISON ET JARDIN
12.2 ONCES.

PRIX HABITUEL 3.49

ÉCONOMIE .50

CONT. 12 OZ

2.99

Dominion en a des bonnes choses!

fourre-tout



marcel rivard

C'est sévère par là-bas!

Un Egyptien, entrepreneur de travaux publics par profession, vient d'apprendre une mauvaise nouvelle: la sentence d'un tribunal de première instance le condamnant à 1,617 années de prison vient d'être confirmée par la cour d'appel d'Alexandrie.

Ibrahim El Sayed Morsi avait construit plusieurs immeubles à Alexandrie et avait reçu des pots de vin de 462 personnes pour leur louer des appartements.

Avec cette sentence, le petit Ibrahim devrait théoriquement sortir de taule en l'an... 3597. Pour ça, il lui faudra une grande "espérance de vie"!

Les employeurs étaient présents

Plus de trente employeurs, des petites, moyennes et grandes entreprises, tant du secteur privé que public, ont rencontré, il y a quelques jours, les quelque 175 finissants de l'école polyvalente de La Baie aptes à accéder d'ici quelques semaines au marché du travail.

Plusieurs thèmes (types d'emplois offerts par les entreprises, pronostics d'embauche, salaires, sélection du personnel et conditions de travail) ont fait l'objet de discussions.

Les étudiants ont pu saisir l'importance d'une bonne formation professionnelle pour avoir accès au monde du travail, les nouveaux emplois étant rares et les employeurs, plus exigeants.

aujourd'hui



John Vorster démissionne de la présidence.

Mercredi, 4 juin 1980, 156ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1979: Démission du président sud-africain John Vorster dans le cadre d'un scandale au sein du gouvernement.

— 1974: Le bilan de l'épidémie de variole dans l'Etat indien du Bihar s'élève à au moins 10,000 morts.

— 1959: Les raffineries et les plantations sucrières possédées par les Etats-Unis à Cuba sont expropriées.

— 1946: Juan Peron devient président de l'Argentine.

— 1936: Léon Blum forme le Front Populaire.

— 1878: La Grande-Bretagne et la Turquie signent un accord secret pour contrôler la progression de la Russie en Asie mineure.

— 1831: Le Congrès belge proclame Léopold de Saxe-Cobourg roi de Belgique.

— Ils sont nés un 4 juin: — George III, roi d'Angleterre (1738-1820).

— Rosalind Russel, actrice américaine (1912-1976).



Se rendre au travail en bicyclette

Dans le cadre de la Semaine de la bicyclette, l'Association cycliste Roulavélo d'Alma invite les travailleurs et travailleuses à expérimenter aujourd'hui même la bicyclette comme moyen de transport au travail.

Et en ce mercredi, pour ces mêmes travailleurs et travailleuses qui se seront rendus à leur travail en vélo, un pique-nique est organisé à compter de midi sur le parc de l'église Saint-Joseph.

Toujours dans le cadre de cette semaine spéciale, il y aura samedi parade costumée à bicyclette. Le départ s'effectuera à 10 heures au Creps et se dirigera vers le centre-ville pour se démembrer aux environs de midi.

Aspen et Volaré et la rouille

La compagnie Chrysler a enfin précisé les modalités de son offre aux propriétaires de véhicules Aspen et Volaré des années 1976 et 1977, qui connaissent des problèmes de rouille sur les ailes avant.

Cette offre consiste soit à remplacer et repeindre les ailes perforées, soit à rembourser les propriétaires qui ont déjà fait effectuer les réparations visées par l'entente.

Les propriétaires concernés doivent formuler leur réclamation d'ici le premier novembre prochain ou avant que 42 mois suivant la date d'achat ne soient écoulés, selon la date la plus éloignée. L'offre s'applique aussi bien aux premiers propriétaires d'Aspen et Volaré 1976 et 1977 qu'aux acquéreurs subséquents.



Le Salon du livre aura lieu encore

Même s'il laisse la présidence de la Commission scolaire régionale Lapointe, Louis Reid demeure toujours très actif dans son milieu et il vient de nous informer que le Salon du livre de Jonquière se tiendra cette année, les 18, 19, 20 et 21 septembre.

Cet événement qui prend de plus en plus d'importance aura lieu, comme par les années passées, à la Salle François-Brassard du Collège de Jonquière.

A propos, le comité d'organisation est en pleine activité et sollicite la participation des exposants à ce grand Salon littéraire.

Les risques des fritures

Comme le beau temps est revenu et que durant la période estivale, il arrive plus souvent qu'on fasse des fritures, il importe de prendre de grandes précautions.

Car, l'expérience a démontré que les fritures sont la cause de plusieurs incendies dans les maisons d'habitation; à chaque occasion, il s'agissait de graisse ou d'huile de cuisson laissée sur le feu où l'élément chauffant, sans surveillance.

N'utilisez pas d'eau pour tenter d'éteindre le début d'un tel incendie, cette manœuvre ayant pour conséquence d'en faire déborder la matière combustible en flamme, augmentant ainsi les risques d'emprise de l'élément destructeur sur d'autres matières combustibles environnantes.

Comme moyen d'extinction, on conseille plutôt d'utiliser un large couvercle de métal que vous placerez sur le bain de friture en flamme ou encore de faire l'utilisation de soda en poudre (la petite vache).



Nouveau sport à l'honneur

Visiblement, le sport de la planche à voile est susceptible de connaître un succès fulgurant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les plans d'eau comme le lac Saint-Jean, le lac Kénogami et le Saguenay s'y prêtant fort bien.

La planche à voile, un sport prenant origine dans celui de la voile et celui du "surfing", est une nouvelle façon de faire corps avec la nature.

Sans doute conscient de l'essor éventuel de cette nouvelle discipline sportive que permet la vaste étendue du Piérougami, le service municipal des loisirs d'Alma lui a accordé la page frontispice de son programme d'activités pour l'été qui commence.

Le service des loisirs prévoit d'ailleurs, pour cet été, la tenue de deux stages de six jours pour ceux qui voudraient s'adonner à ce nouveau sport.

Seulement à 9 heures

Alors qu'ils étaient ouverts dès 8h30, le matin, les Centres de main-d'oeuvre du Québec ne seront désormais accessibles à la population qu'à 9 heures, et ce, jusqu'à 16h30; ce nouvel horaire est entré en vigueur avec le début de la semaine.

Le personnel sera cependant sur place dès 8h30, mais jusqu'à 9 heures, il procédera à du travail interne; on dit dans un communiqué de presse que ce nouvel horaire a été instauré dans le but d'améliorer l'efficacité des services à la population.

Opération de rafraîchissement

Généralement, les boîtes aux lettres passent un hiver bien pénible: lorsqu'elles ne sont pas solennellement en faction au coin de la rue, c'est parce qu'il y a eu une bonne tempête, que la déneigeuse est passée et lui en a mis jusqu'au cou ou l'a renversée par terre. L'hiver, les boîtes aux lettres ont vraiment la vie dure.

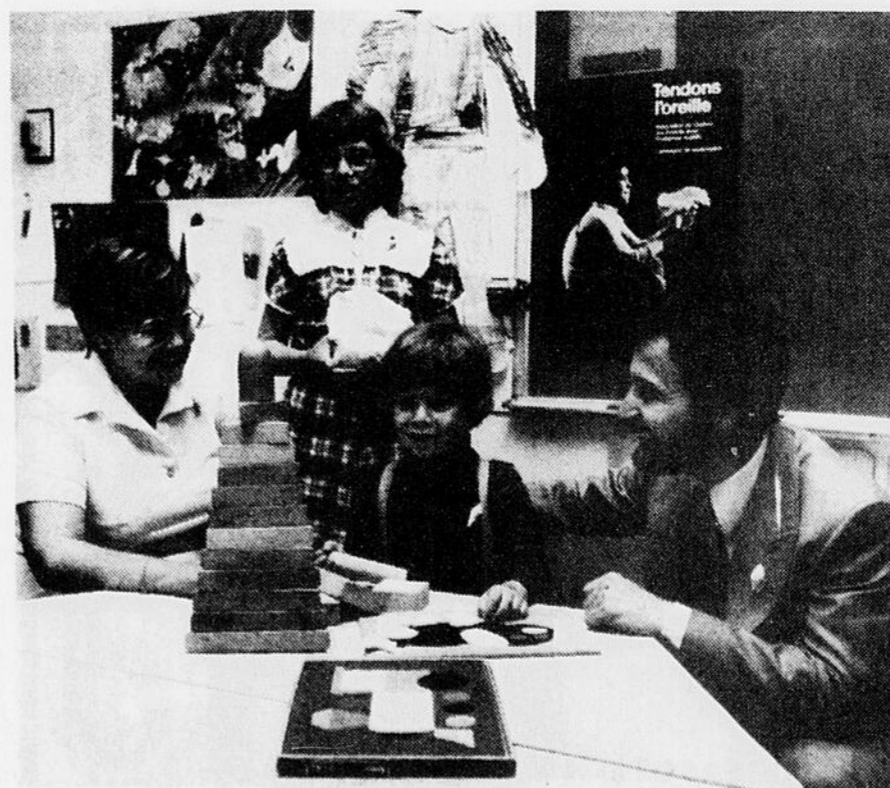
Ce qui fait que, les beaux jours revenus, il faut les rafraîchir! C'est justement à cette opération que Bertrand Silless est affecté ces semaines-ci. Et lorsqu'il aura terminé son travail, Silless verra rouge puisqu'il a toutes les boîtes aux lettres de Chicoutimi et de La Baie à peindre!

Des chercheurs vont en Espagne

Des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, collaborateurs de la Société de recherche sur les populations, Gérard Bouchard, Christian Pouyez et Raymond Roy, ont été invités à présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre de la deuxième conférence internationale sur les "Data Bases in Social Sciences and Humanities" qui aura lieu à Madrid, Espagne, du 16 au 20 juin.

On sait que depuis 1972, à l'UQAC, une équipe interdisciplinaire travaille à créer un fichier informatisé de la population régionale, pour la période allant de 1840 à nos jours.

La communication préparée par les chercheurs de l'UQAC porte sur l'aspect informatique de leurs travaux et veut illustrer les utilisations très diverses auxquelles peut se prêter un fichier de population géré par ordinateur.



Bell Canada vient en aide à l'AQEP

Dans le cadre de la campagne de souscription de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, Michèle Turcotte (à gauche), directeur commercial de Bell Canada au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a remis un chèque au président de la section chicoutimienne de l'organisme, Guy Dubé.

Ces deux personnes sont ici en compagnie de Martine et Thierry, eux-mêmes enfants handicapés.

Le président Guy Dubé a précisé que l'argent recueilli durant la campagne servira notamment à financer la recherche, afin de venir en aide aux enfants sourds et muets de la région.

Projets accordés pour \$380,699

Le programme fédéral d'emplois d'été, visant à créer pour les étudiants des emplois grâce auxquels ils pourront accroître leurs compétences tout en participant à des activités de valeur durable pour la collectivité, a accepté, dans le comté de Jonquière, un total de 33 projets pour une somme totale de \$380,699.

L'an dernier, le montant accordé à la même circonscription était de \$358,000, ce qui signifie pour cette année une augmentation de plus de \$22,000.



Du jazz au rock avec Orpheus

A compter de ce soir et jusqu'à samedi inclusivement, Orpheus, un des groupes de jazz-rock les plus prometteurs, visitera la région.

Ce soir, il est au Berliinois, de La Baie; demain, il sera au bar Culbute, d'Alma, et le lendemain, il sera au cabaret Fer à Cheval, de Jonquière, pour terminer samedi sa tournée à la Station, du secteur Arvida.

Du jazz au rock en passant par le funky, Orpheus s'impose de plus en plus parmi les musiciens les plus prometteurs de ce style; Orpheus est composé de quatre musiciens du collège Berklee, de Boston, où ils se sont rencontrés.

rendez-vous

Alma

Société de bienfaisance des aveugles — Ouverture des Sentiers Verts pour les fins de semaine de l'été (jusqu'au 17 août). Invitation aux personnes handicapées et leurs amis. Programmation disponible à: Société de bienfaisance des aveugles, 20, Saint-Joseph, Alma. Tél.: 662-2714 ou Projet loisirs pour personnes handicapées, 530, Collard, Alma. Tél.: 668-6951.

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Elzéar — Assemblée ce soir, à 19h30, sous-sol de l'église.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tels: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Fêtes du 25ième de la paroisse Saint-Mathias Les fêtes se termineront par une fête champêtre le dimanche, 8 juin, à 13h00, sur les terrains attenants à cette église. Apportez repas.

La-Doré

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera le mercredi, 11 juin, pour les femmes enceintes de La Doré. Informations et inscriptions, communiquez à: 679-5270.

Saint-Félicien

Exposition artisanale — Organisée par les Fermières, les 7 et 8 juin.

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera le lundi, 9 juin, à Saint-Félicien, pour les femmes enceintes de Saint-Félicien, Saint-Prime et Saint-Méthode. Pour informations et inscriptions, communiquez à: 679-5270.

Expropriation annulée

Alma contrainte de corriger son tir

ALMA (BM) — L'avis d'expropriation émis par la ville d'Alma, en mars dernier, à l'endroit de l'entreprise Alma Matériaux pour l'acquisition des terrains nécessaires au raccordement des rues Scott et Harvey dans le cadre du prolongement du boulevard des Cascades est nul.

tandis que son confrère Nicol Tremblay s'est dit d'avis que ceux qui paieront seront les automobilistes qui resteront pris dans un bouchon en sortant du rang Scott pour aller prendre le boulevard des Cascades.

Cette erreur dans les procédures d'expropriation force la ville à abandonner, pour le moment, son projet de raccordement des rues Scott et Harvey en passant par les terrains situés à l'arrière d'Alma Matériaux.

C'est ce qu'on dû reconnaître les membres du conseil municipal d'Alma dans une résolution adoptée lundi soir, au cours d'une séance régulière du conseil à laquelle assistaient une trentaine de personnes.

Le conseiller Robert Boivin a d'ailleurs présenté un avis de motion annonçant que le règlement décrétant l'ouverture du nouveau tronçon du boulevard des Cascades avec l'amélioration de l'intersection Harvey-Scott allait être modifiée au cours d'une prochaine séance.

Les membres du conseil ont dû se résoudre à prendre cette décision après que l'entreprise eut contesté l'avis d'expropriation alléguant qu'elle n'était pas propriétaire des terrains réclamés par la municipalité.

Incinérateur

Après avoir vérifié on s'est en effet rendu compte que ces terrains appartenaient à M. Bertrand Collard et non à Alma Matériaux.

L'entreprise Alma Mécanic a obtenu le contrat de réparation de l'incinérateur municipal, ayant été le seul soumissionnaire.

Commentant cette décision, le conseiller Maurice Tremblay a déclaré:

Il s'agit de travaux de \$47.594 consistant, entre autres choses, à remplacer la structure de protection métallique empêchant les émanations de particules dans l'environnement; cette grille n'avait pas encore été changée depuis la construction de l'incinérateur, il y a environ sept ans.

"Je n'accepte pas qu'en 1980, avec tous les professionnels qui nous entourent, on soit obligé de confesser une erreur comme celle-là."

Le conseiller Jules Gaudreault, pour sa part, a indiqué que les membres du conseil avait décidé de chercher d'où vient cette erreur afin de trouver "qui pourrait payer la note"

Le maire suppléant, le conseiller Paul Morin, a souligné qu'il fallait s'attendre à dépenser plus tard autant d'argent pour d'autres travaux déjà prévus.

Club de golf

Participation conditionnelle

ALMA (BM) — Si la corporation du Club de golf Lac-Saint-Jean Inc. décide de relocaliser le club de golf hors des limites d'Alma, la municipalité se retirera du dossier, s'abstenant même de défrayer le coût d'achat des terrains comme on avait d'abord envisagé de le faire.

dans le rang Melançon croit qu'il serait beaucoup plus dispendieux de l'aménager à cet endroit plutôt qu'à Saint-Gédéon, dans le rang des Iles. Ce spécialiste M. Marcel Notz, a remis son rapport préliminaire lundi soir, au cours d'une réunion à laquelle assistaient les membres du conseil municipal ainsi que des représentants du Club de golf Lac-Saint-Jean et du Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean-Est.

Dans un communiqué émis hier après-midi, le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, indique que telle est la décision prise lundi soir par les membres du conseil municipal réunis en comité général.

Dans son communiqué, le maire rappelle que c'est à la corporation du Club de golf de décider de l'emplacement futur du terrain de golf.

Par ailleurs, le spécialiste embauché pour étudier la possibilité de relocaliser le club de golf

\$2,5 millions pour améliorer le réseau routier

ALMA (BM) — L'élargissement de trois côtes de la route du parc des Laurentides, le pavage de la route de 6,8 kilomètres reliant Saint-André et Métabetchouan ainsi que l'asphaltage d'une quinzaine de kilomètres de rangs constituent les principaux éléments du programme de travaux de construction du réseau routier que le ministère des Transports réalisera dans la circonscriptions de Lac-St-Jean en 1980.

qué émis hier, le député Jacques Brassard précise que ce programme nécessitera des déboursés de \$3,7 millions dont \$1,2 million pour terminer des travaux entrepris l'an dernier et \$2,5 millions pour de nouveaux travaux.

Dans le parc des Laurentides, trois côtes de la route reliant Hébertville au boulevard Talbot seront élargies: il s'agit des côtes des Ecorces, des Merisiers et de la Sawine.

Zellers

VENTE

LIQUIDATION DE MEUBLES

Du 4 au 11 juin

5 SEULEMENT

Mini-sécheuse

110 volts or et blanc.

Rég.: \$209.00
SPECIAL:

\$100⁰⁰

Tables de salon (Bout et centre)

Etagère murale.

Fauteuils rembourrés.

Set de salon. (Quantités limitées).

Tête de lits, 39 po. et 54 po.

RABAIS JUSQU'À: PRIX VARIES

50%

Stéréo console

Marque réputée.

Valeur régulière jusqu'à: \$500.00

REDUIT JUSQU'À:

50%

Quantités limitées.

Lot de stéréo à chaînes

Lecteur 8 pistes. Haut-parleurs. Marque réputée.

Valeur régulière de \$189.00 à \$387.00

REDUIT JUSQU'À:

50%

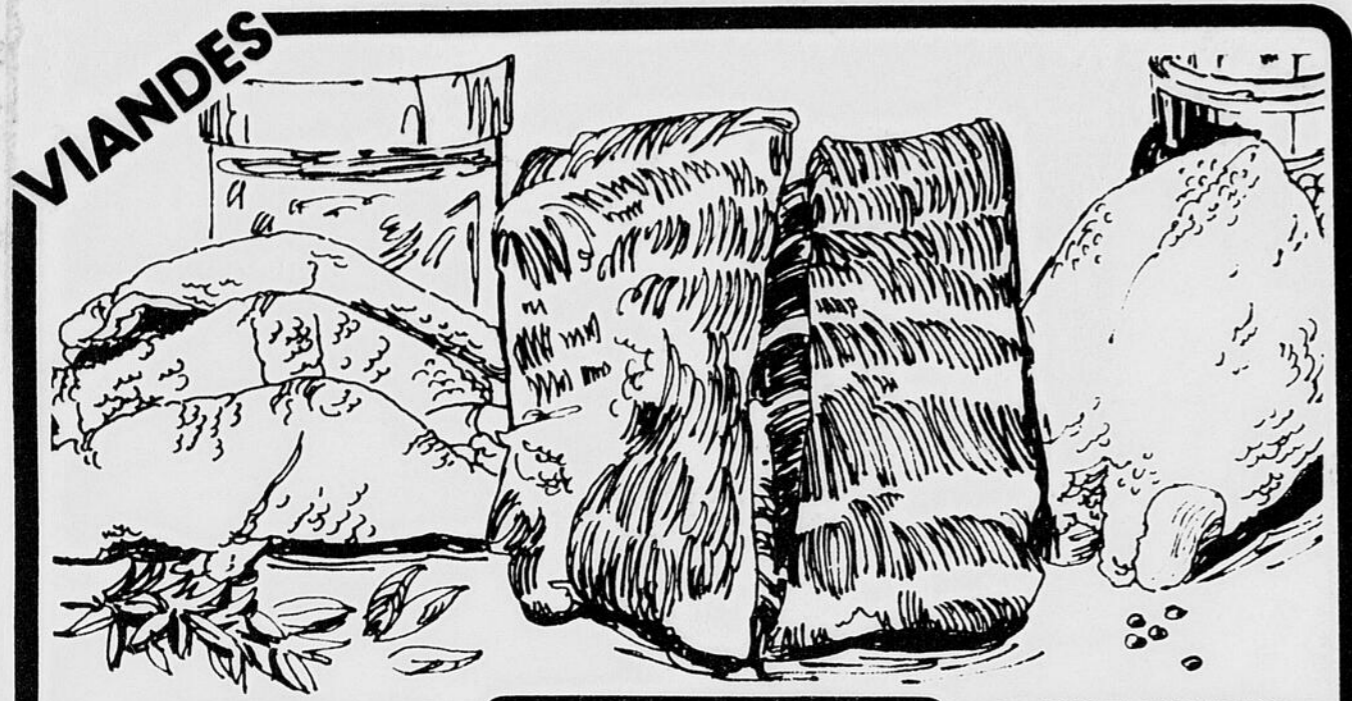
Quantités limitées.

Zellers **Nos aubaines le prouvent... tout commence par "Z"!**

Prenez votre décision avec la carte-credit Decision de Zellers

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI.

RICHELIEU



VIANDES

CUISSES DE POULET SANS DOS SURGELÉES Bte env. 5 lb	SUPER-SPECIAL CÔTES DE FLANC DE PORC SURGELÉES	POITRINES DE POULET SANS DOS SURGELÉES bte env. 5 lb
79¢	1.18	1.08
lb	lb	lb

RÔTI D'ÉPAULE PICNIC DE PORC FRAIS	78¢	RÔTI DE SOC DE PORC FRAIS	98¢
lb		lb	

BACON SANS COUENNE SCHNEIDER tranché 500 g	1.58	JAMBON DÉOSSÉ prêt-à-manger METRO RICHELIEU Style Québécois demi lb	1.78
		300 g	1.28

OLDE FASHION JAMBON DÉOSSÉ SCHNEIDER P.A.M. 2-3 lb lb	3.08	CRETONS METRO RICHELIEU	1.28
		300 g	

SAUCISSES FUMÉES SCHNEIDER	1.48	BOEUF FUMÉ tranché METRO RICHELIEU	2.28
1 lb		4 env. de 57 g	

CUISSES OU MORCEAUX DE POULET PANÉS frits/surgelés SCHNEIDER	3.79	SAUCISSES PORC & BOEUF BOEUF MÉRITE	1.28
900 g		surgelées lb	

ROULÉS AUX OEUF À LA VIANDE AVEC SAUCE WONG WING	1.99	FILETS DE GOBERGE surgelés LA MARINIÈRE	3.89
24 oz		bte 3 lb	

RIZ FRIT à la chinoise WONG WING	99¢		
16 oz			

BOISSON GAZEUSE
AU CHOIX
METRO RICHELIEU
Canettes 10 oz.
Caisse de 24

SUPER-SPECIAL
MAÏS DORÉ EN CRÈME, HARICOTS VERTS OU JAUNES COUPÉS
Canada de choix
IDÉAL
Bte 19 oz.

4.88

3/1.00

POUDING PRÊT-À-SERVIR
LAURA SECORD
Paq. 4 x 5oz
 1.09 |

SERVIETTES DE TABLE
blanches
WHITE SWAN
Paq. de 240's
 1.38 |

SERVIETTES DE TABLE
WHITE SWAN
Paq. de 60's
 48¢ |

NETTOYEUR TOUT USAGE LIQUIDE
citron et pin
METRO RICHELIEU
Format 32 oz.
 98¢ |

PÊCHES EN DEMIES
Catégorie de fantaisie
METRO RICHELIEU
Bte 28 oz.
 89¢ |

MOUTARDE PRÉPARÉE
METRO RICHELIEU
Pot 16 oz.
 48¢ |

LES PRIX ANNONCÉS DANS CES PAGES SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE DES MAGASINS DE VOS MAÎTRES ÉPICIERIS SAMEDI PROCHAIN LE 7 JUIN 1980, À 17H.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.



POIS VERTS NO 1 & 2
Canada de fantaisie
LE SIEUR
Boite 14 oz.
 63¢ |

JUS D'ORANGE SUCRÉ OU NON SUCRÉ ET JUS DE PAMPLEMOUSSE NON SUCRÉ
FBI
Cont. 32 oz.
 85¢ |

VINAIGRETTE
saveurs assorties
KRAFT
Bout. 500 ml.
 1.29 |

CARAMELS
KRAFT
Sac 14 oz.
 99¢ |

BREUVAGE AUX POMMES
ALLEN'S POMMANDISE
Bte 48 oz.
 75¢ |

BISCUITS
Pattes d'ours
Crème macaron
VIAU
Sac 350 g.
 1.19 |

BONBONS JUJUBES OU JOUETS
VIAU
Cello 200 g.
 89¢ |

PETITS GÂTEAUX
Pique,
Demi Lune Vanille,
Demi Lune Chocolat,
Caramel
VACHON
Boite de 6's
 1.39 |

CÉRÉALES "SNACK PACK" ET "REQUEST PACK"
KELLOGG'S
Paq. 170 g.
 95¢ |

CORNICHONS NATURE, À L'AIL OU POLONAIS
HABITANT
Pot 24 oz.
 1.19 |

QUALITÉ ET

LATERRIERE
Alimentation Munger Inc.
6302, Notre-Dame
678-2235

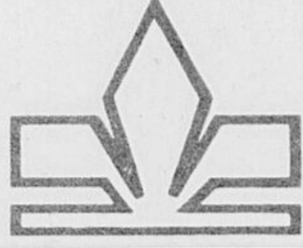
ST-COEUR-DE-MARIE
Marché B.A.N.C.O.
37, St-Joseph
347-3194

ALMA
Marché Benoît Lavoie
455, boul. St-Judes
662-3202

LA BAIE
Marché Benoît Simard Ltée
3671, boul. Grande-Baie
544-3366

DES SUPER-SPÉCIAUX DANS TOUS LES RAYONS!

**ÉCONOMISEZ
ENCORE
DAVANTAGE**
SURVEILLEZ
LES CASES
SUPER-SPÉCIAL



**FRUITS
ET LÉGUMES**

SUPER-SPÉCIAL

**TOMATES DE
LA FLORIDE**

gr 6 x 7
Produit des États-Unis
Catégorie Canada No 1

49¢
lb

**CHAMPIGNONS
BLANCS**

Produit du Canada chop.

99¢

ORANGES SUNKIST

"Valence"
gr 113
Produit des États-Unis

1.09
dz

**CONCOMBRES
ANGLAIS**

gr 12
Produit de l'Ontario
Catégorie
Canada No 1

68¢
ch

**POMMES
ROUGES**

"Ida Red"
Produit des États-Unis
Catégorie Canada
de fantaisie

1.49
3 lb

SUPER-SPÉCIAL

**CRÈME GLACÉE
SAVEURS VARIÉES**

METRO
RICHELIEU

Cont. plastique 2 lt.

1.48

**PAPIER
HYGIÉNIQUE**

WHITE SWAN

Paq. 4 roul.
1 épaisseur

1.18

**CRISTAUX À SAVEUR
DE FRUIT**

METRO
RICHELIEU Paq. de 4 env.
de 3 oz.

59¢

RELISH SUCRÉ

METRO
RICHELIEU
Pot 24 oz.

85¢

MARGARINE MOLLE

(Disponible
au Québec seulement)

METRO
RICHELIEU
Cont. 4 lb.

2.58

**NOURRITURE POUR
CHIENS**

saveurs assorties

METRO
RICHELIEU
Boîte 15 oz.

4/1.00

**DÉTERGENT LIQUIDE
POUR VAISSELLE**

METRO
RICHELIEU
Cont. 1.5 lt.

1.38

**ESSUIE-TOUR DE
PAPIER**

WHITE SWAN
Paq. 2 roul.

1.18

**ALIMENTS
SURGELÉS**

**PÂTISSERIES
DANOISES**

cannelle/raisin
fromage
pomme

SARA LEE
Boîte de 7.75 oz

1.09

PIZZA SUB

champignons 11 oz
garnie 12 oz

McCAIN

1.69

**FILET DE
SEBASTE**

NICKERSON
Boîte de 16 oz.

1.69

**JUS D'ORANGE
CONCENTRÉ**

KENT

Contenant de 12 1/2 oz

69¢

RICHELIEU

SERVICE TOTAL

**Alimentation
CHICOUTIMI Imbeault & Fils**
618, Ste-Anne
549-7504

**Epicerie
CHICOUTIMI Gaby Boudreault Enr.**
452, rue Fradette
549-1430

ST-AMBROISE **Marché B.A.N.C.O.**
477, Simard
672-4791

ALMA **Truchon & Larouche Ltée**
142, Sacré-Coeur est
662-2390



CONSTRUCTION — La maison unifamiliale en rangée est toujours populaire mais de moins en moins accessible. Le coût des terrains et des infrastructures sont les principales causes de l'augmentation du prix de la maison.

(Photo Le Quotidien)

Habitation

Le schéma d'aménagement du Haut-Saguenay propose plusieurs mesures d'intervention

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Bien que les municipalités de Chicoutimi, Jonquière et La Baie disposent d'un plan d'urbanisme qui trace les paramètres du développement domiciliaire, elles devront, au cours des prochaines années, tenir compte, dans l'élaboration de programmes reliés à l'habitation, des problèmes relatifs au coût du logement et à l'utilisation du territoire.

Une étude sectorielle préparée dans le cadre de la confection du schéma d'aménagement du Haut-Saguenay propose différentes mesures d'intervention en matière d'habitation, dont plusieurs nécessiteront l'implication, par la prise de décision, des membres du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay.

Réalisée par la firme d'architectes et d'urbanistes-conseils Gagnon et Liszkowski de Jonquière, l'étude en question s'attaque prioritairement aux moyens d'intervention capables de rendre le logement plus accessible.

Toutefois, les solutions proposées par la firme de consultants ne sont pas cloisonnées dans une structure indépendante et, on estime qu'elles

vont servir à mieux structurer le développement spatial de l'habitation autant qu'à rendre le logement plus accessible.

Essentiellement, quatre thèmes regroupent l'ensemble des recommandations de la politique sur l'habitation dans le Haut-Saguenay pour les 20 prochaines années:

— le maintien en bon état du logement existant;

— la promotion de modes de gestion rendant l'habitation moins coûteuse;

— la structuration du développement résidentiel en fonction des caractéristiques et des capacités du milieu;

— la promotion de types d'habitation pouvant satisfaire à la fois les aspirations et la capacité de payer des individus.

Portrait du logement

Plusieurs types d'habitation composent les 42.610 unités de logement recensés dans le Haut-Saguenay par Statistique Canada en 1976. Ainsi, la maison individuelle constitue 44,7 pour cent du logement des municipalités de Chicoutimi, Jonquière et La Baie en 1976.

Encore aujourd'hui, la firme de consultants a constaté que la

maison individuelle reste populaire auprès des jeunes. Toutefois, le prix étant pratiquement inaccessible, les jeunes pensent à d'autres types d'habitation.

Cependant, il est plus facile de changer les lois que les mentalités. C'est pourquoi on s'attaque à trouver des solutions pour permettre à tout le monde de combler ses désirs en matière d'habitation.

Dans la réduction du coût de l'habitation intervient l'utilisation rationnelle de l'espace. Ainsi, la première conséquence de l'étalement urbain est la consommation de terrains. De 1951 à 1976, la proportion du territoire résidentiel dans le Haut-Saguenay s'est accrue de 249 pour cent alors que la population n'a crû que de 49 pour cent.

Autre facteur: entre 1973 et 1976, le prix des infrastructures pour les services municipaux (égout sanitaire, égout pluvial, aqueduc, pavage, bordure de rue et éclairage) a connu une hausse vertigineuse. De \$60 qu'il était au pied linéaire, il est passé à \$160.

Dans ce contexte, la maison unifamiliale isolée apparaît peu compétitive. Le lot standard (60 pieds X 100 pieds) signifie à toute fin pratique que

l'on affecte deux fois plus d'infrastructures à la construction de la maison individuelle qu'à la maison en rangée, et cinq fois plus que le logement familial.

Coût des terrains

Entre 1976 et 1978, le coût estimatif des nouvelles habitations individuelles financées aux termes de la Loi nationale de l'habitation dans la région métropolitaine Chicoutimi-Jonquière s'est élevé de 18 pour cent.

La principale cause de cette hausse est la montée rapide du coût du terrain qui a grimpé de \$2.864 à \$4.755 soit une augmentation de 66 pour cent.

Par conséquent, les consultants estiment que la spéculation foncière et la rétention de terrains sont des jeux du marché qui contribuent à la hausse du coût de l'habitation. S'il est quasi impossible de les empêcher, il est nécessaire cependant de les décourager et de les rendre les moins lucratifs possibles.

Dans l'esprit des consultants, il ne s'agit pas de collectiviser la propriété du sol, ni de faire concurrence aux intervenants privés, mais d'infléchir les tendances spéculatives.

Des efforts pour conserver les logements existants

CHICOUTIMI (GL) — S'il est conservé intégralement, le stock de logements existants dans le Haut-Saguenay actuellement répondra en 1996 à 75 pour cent des besoins de la population en matière de logement.

Etant donné que ce type d'habitation n'est pas soumis à une poussée inflationniste analogue à celle qui influence les coûts de développement du logement neuf, il y a lieu selon la forme de consultants Gagnon et Liszkowski dans le cadre d'une politique d'intervention de diriger les efforts d'abord vers la conservation du logement existant.

Ainsi, l'étude sectorielle recommande aux membres du conseil métropolitain la création au sein des municipalités de comités de contrôle qui devraient à n'autoriser la démolition de bâtiments résidentiels que lorsque justifiée.

De plus, on recommande la création d'un fonds régional de réhabilitation du logement par l'instauration d'une taxe de 1 pour cent sur les valeurs locatives.

L'autre mesure la plus signi-

ficative concerne la réglementation de la qualité et de la salubrité du logement par la confection d'un code du logement s'appliquant spécifiquement à l'ensemble du Haut-Saguenay.

Gestion du développement

Un des moyens les plus efficaces pour créer une pression à la base sur le coût du logement consiste à soutenir les gestionnaires du développement résidentiel ne cherchant pas ou cherchant à faire du profit avec l'habitation.

Dans cette optique, la firme de consultants recommande la promotion de la construction de logements locatifs mais aussi, et peut-être davantage, la construction de logements de propriétaires-occupants par l'entremise de coopératives de construction.

Sans toutefois en faire une panacée au problème de l'accessibilité au logement, les consultants préconisent la poursuite de logements de type HLM ceux-ci étant les plus disponibles aux populations défavorisées.

L'étalement urbain doit être réduit

CHICOUTIMI (GL) — A une époque où la conservation des terres arables et l'économie d'énergie sont devenues des préoccupations d'ordre économique majeure, il est nécessaire d'introduire des solutions pour réduire l'étalement urbain dans les municipalités de Chicoutimi, Jonquière et La Baie.

Ainsi, l'équipe de consultants dans le cadre de l'étude sectorielle sur l'habitation recommande aux autorités des différentes municipalités de mettre de l'avant des mesures visant principalement l'abandon du "bungalow" au profit de la maison individuelle à deux étages.

De l'avis de la firme d'architectes et d'urbanistes-conseils Gagnon et Liszkowski qui a réalisé l'étude, ce type d'habitation, tout en jouissant de la faveur du public, accapare moins de surface de terrain, revient à un prix moins élevé par unité de surface, maintient une plus grande qualité du logement et constitue une ressource financière de pointe pour les municipalités.

Par ailleurs, on recommande

la réduction de la superficie du lot à 403,2 mètres (4.340 pieds carrés) soit un lot d'une profondeur de 1,8 pieds par une largeur de 47,2 pieds.

De cette manière, la superficie du développement affecté aux développements résidentiels est réduite de 27,7 pour cent et les infrastructures s'y rattachant de 21,3 pour cent.

Densité

Au sujet du développement résidentiel, la firme de consultants recommande particulièrement pour les municipalités de Chicoutimi et Jonquière de concentrer le développement dans le quadrilatère formé par la rivière Saguenay, la Rivière-du-Moulin, la route 170 et la Rivière-aux-Sables.

Concernant les maisons mobiles, les consultants préconisent le développement de ces ensembles mais dans des parcs réservés à cette fin, avec un maximum de 75 maisons mobiles par parc.



LOGEMENT LOCATIF — Sans en faire une panacée au problème de l'accessibilité au logement, les consultants dans le cadre de l'étude sectorielle sur l'habitation dans le Haut-Saguenay préconisent la poursuite de la construction de HLM, ceux-ci étant les plus disponibles aux plus défavorisés.

(Photo Le Quotidien)



200,000 présences en 1979

Le Patro, une "petite université populaire"

JONQUIÈRE (GL) — Depuis 34 ans le Patro de Jonquière s'occupe des jeunes. Si, à l'origine il était le seul organisme de loisirs structurés, il s'acquitte aujourd'hui d'une mission éducative dont l'objectif est une plus grande démocratisation du loisir.

Dans la région depuis six ans, le père Gilles Gosselin est directeur général du Patro de Jonquière. Il qualifie l'institution de "petite université populaire" car on y développe un type de loisir axé sur la personne humaine en tenant compte de ses capacités.

On n'a pas idée du nombre de jeunes qui ont fait un apprentissage dans les murs du Patro. Pour l'année dernière les chiffres sont éloquentes: 207,000 présences enregistrées aux activités, 36,918 personnes ont bénéficié des différents services, pas moins de 1,500 individus jeunes et moins jeunes fréquentent l'établissement de la rue Saint-Dominique chaque semaine.

Pour le père Gosselin c'est encourageant. "Le fait que les gens participent aux activités pour un prix symbolique ça compte surtout que cette participation vient confirmer l'objectif d'une plus grande accessibilité au loisir", lance-t-il.

Comment définir au juste de Patro de Jonquière? A cette question, le père Gosselin répond qu'il s'agit d'une institution d'accueil qui intéresse les jeunes à diverses activités mais qui peut aussi combler un manque au niveau familial.

Selon le responsable du Patro il est important de faire prendre conscience aux adolescents de leurs capacités. "C'est souvent dans le loisir et le bénévolat que se découvre le jeune", soutient le père Gosselin.

Philosophie du loisir

Avec la publication d'un Livre Blanc par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche la philosophie du loisir évolue passablement. De l'avis du père Gosselin, le Patro devient une sorte de troisième voie, un nouveau loisir communautaire favorisé par les énoncés de politique gouvernementale.

Dans cette optique, le Patro de Jonquière va s'impliquer davantage dans son milieu. "Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas présents dans le milieu mais nous voulons élargir notre champ d'activités. On atteint les clientèles par groupes d'âge", avoue le père Gosselin.

Ainsi, au cours de l'été plusieurs manifestations sont au programme. On innove avec la présentation le 24 juin de la "Course des patriotes". Un cinq kilomètres de participation.

Puis, le 12 juillet ce sera la descente de la Paissagoutchitchi. Il s'agit du nom de la Rivière-aux-Sables en Amérindien. C'est un autre dix kilomètres de participation. Même chose le 13 juillet avec un autre 10 kilomètres au Lac Kénogami.

Evidemment, le père Gosselin a énuméré une foule d'autres activités accessibles aux jeunes et au moins jeunes durant la période estivale.

Dans cette optique, le père Gosselin déclare que le Patro est une véritable "polyvalente familiale de loisirs". En fait, on y retrouve autant de jeunes que d'adultes et autant de jeunes garçons que de jeunes filles.

La jeunesse

Pour le père Gilles Gosselin, la jeunesse jonquéroise, comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'ailleurs, est exceptionnelle.

"Le jeune de chez nous est spontané et réservé à la fois. Il s'implique fortement dans toutes les activités qu'il entre-

prend et il se révèle énormément", affirme le directeur général du Patro de Jonquière.

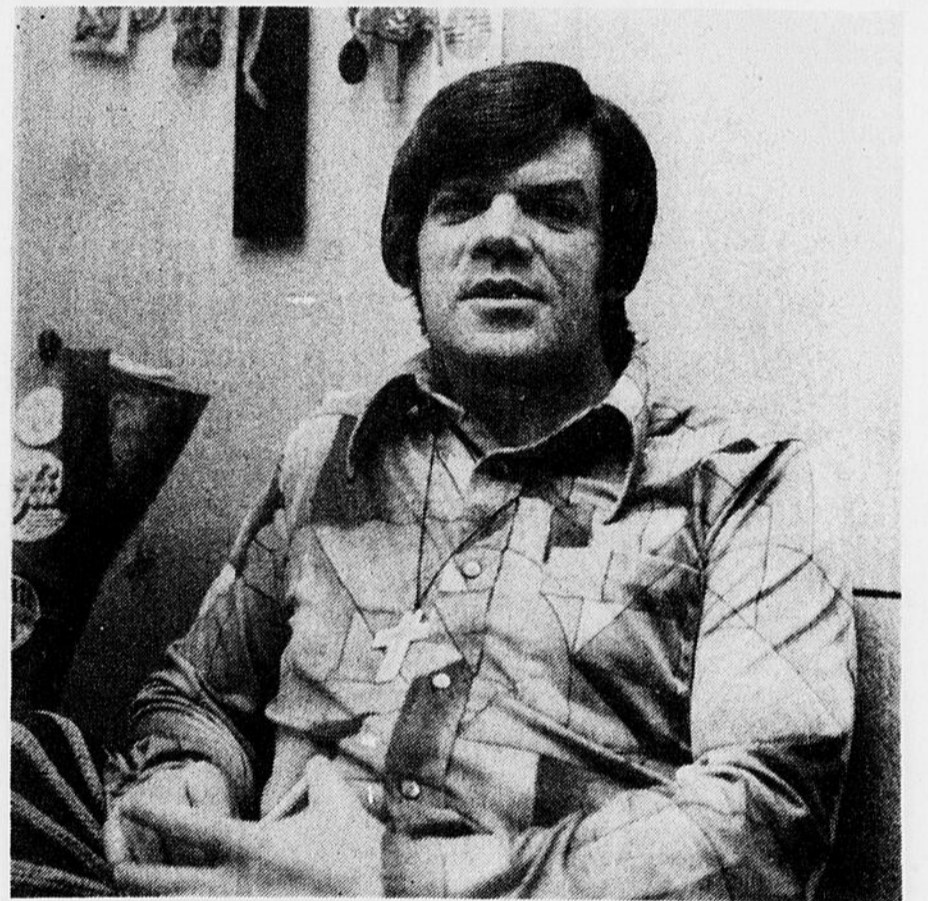
Auparavant dans la région métropolitaine, le père Gosselin a constaté que l'accueil au Saguenay-Lac-Saint-Jean est formidable. A ce sujet, il déclare: "Ici, le degré de l'accueil est inversement proportionnel au degré de température en hiver".

Evidemment, le religieux fonde beaucoup d'espoir dans la jeunesse du fait qu'elle est responsable. D'ailleurs, elle a une personnalité propre et fière selon le père Gosselin.

Aujourd'hui, le Patro de Jonquière est unique dans la région. Les responsables ont la ferme intention de s'acquitter encore longtemps de leur tâche.

Toutefois, le père Gosselin n'hésite pas à mentionner la collaboration de tous les bénévoles qui travaillent à faire survivre le Patro.

Evidemment, il parle de la Ville de Jonquière qui, de plus en plus collabore avec les responsables de l'institution. "Les autorités municipales ont compris que le Patro a un rôle à jouer. On est profondément convaincu de la nécessité d'un tel organisme. Il fait parti de la vie quotidienne", déclare le père Gosselin.



LE PATRO DE JONQUIÈRE — Le père Gilles Gosselin est dans la région depuis six ans. Il assume la direction du Patro de Jonquière qu'il qualifie de "petite université populaire".

(Photo: Yves Villeneuve)

Le bénévolat, la marque de commerce des Anciens

JONQUIÈRE (GL) — Le Patro de Jonquière, c'est avant tout une ambiance, un climat, un esprit, un accueil personnel, un service d'entraide, une mise en route vers demain. C'est ce qu'on veut les Anciens du Patro et ils ont bien l'intention que le tout se perpétue.

1980 marque le 25ième anniversaire de fondation de l'Association des Anciens du Patro de Jonquière et le président Arthur Guay est plus enthousiaste que jamais.

La marque de commerce des Anciens est le bénévolat. "Depuis 25 ans que nous faisons du bénévolat et j'estime que c'est pour une bonne cause car le Patro existe encore aujourd'hui et nous y sommes pour quelque chose", affirme le président Guay.

Le 8 décembre 1947, le Patro de Jonquière est fondé. Il s'agit de l'aboutissement du travail du père Jean Paquin et des frères Lucien Paquet, Roland Miller et Léger Darveau.

Pour sa part, l'Association des Anciens du Patro de Jonquière

est fondée officiellement le 20 février 1955. Le 1er mai, la carte officielle des Anciens est remise aux membres. Au début, ils étaient une dizaine aujourd'hui, ils sont près de 300 au sein de l'association.

Essentiellement, les objectifs de l'association sont de perpétuer les liens d'amitié que les membres ont développé en fréquentant le Patro, développer cette amitié entre les familles et conserver les liens tangibles avec le Patro.

Dimanche, le 25 mai dernier, les membres de l'association se sont réunis dans les murs du Patro pour y célébrer le 25ième anniversaire de fondation de l'association.

Pour le président actuel Arthur Guay, ce fût une réussite puisque 250 membres se sont rencontrés. C'était les retrouvailles après cinq, dix, quinze et même vingt-cinq ans.

A ce moment, le président a lancé un vibrant message de solidarité pour que tous les Anciens continuent à aider le Patro et l'équipe qui s'occupe de l'organisation de la vie communautaire.

Pour les Anciens, il s'agit d'aider du mieux possible toute personne qui entreprend quelque chose pour que le Patro continue à oeuvrer au sein de la commu-

nauté jonquéroise.

L'important pour le groupe actuel est d'assurer une continuité à cette organisation bénévole qu'est le Patro de Jonquière.



IER CONSEIL D'ADMINISTRATION — Il s'agit des membres du premier conseil d'administration de l'Association des Anciens du Patro de Jonquière. Dans l'ordre, ce sont Germain Bergeron, Maurice Maltais (président), Robert Charest et le père Simon Arseneault.



ANCIENS — Le président actuel de l'Association des Anciens Arthur Guay estime que le bénévolat est toujours la marque de commerce de l'association. Cette année, c'est le 25ième anniversaire de l'Association des Anciens du Patro de Jonquière.

(Photo: Yves Villeneuve)

québec en bref

Mort par asphyxie

QUEBEC (PC) — Un homme de 36 ans, qui s'était endormi dans un bar de la rue Saint-Jean à Québec, est mort lundi asphyxié, en plein jour, dans un incendie, sans que personne puisse lui porter secours.

La victime est Daniel Després, originaire de Saint-Tite-des-Caps mais qui demeurait depuis quelque temps dans la Vieille Capitale. Le feu aurait pris naissance dans des décorations suspendues au plafond, et s'est propagé rapidement à tout le rez-de-chaussée.

C'est la serveuse du bar qui a aperçu vers 13h30 des étincelles s'échapper du système de ventilation et mettre le feu aux décorations de jute au plafond.

Il y avait quatre clients dans le bar au moment de l'incendie, trois d'entre eux ont pu se sauver des flammes en même temps que la serveuse.

Appelés quelques minutes plus tard, une quarantaine de pompiers de Québec contrôlaient l'incendie et pénétraient dans l'établissement, environ une demi-heure après, pour y découvrir le corps inerte de M. Després.

Les dégâts sont estimés sommairement à \$50.000; une enquête est ouverte sur la cause exacte de l'incendie.

Le funambule essuie un non du ministère

QUEBEC (PC) — Henri Rechatin, dit Henry's, détenteur de plusieurs records mondiaux dans le monde du funambulisme, ne pourra pas traverser les chutes Montmorency sur un fil de fer cette semaine.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) vient de refuser son autorisation à l'audacieux projet, en tant que propriétaire de la rive est du site des chutes Montmorency, situées sur la côte de Beauport, en banlieue de Québec.

"Nous devons vous informer du refus de l'autorité compétente de notre ministère à donner suite positivement à votre demande, eu égard aux conditions avec lesquelles un tel événement se déroulerait", mentionne la réponse gouvernementale.

Il y a deux semaines, Hydro-Québec, propriétaire de la rive ouest du site, ne s'était pas objectée au projet et avait donné son approbation.

Refuges de femmes

MONTREAL (PC) — D'ici peu, les clochardes de Montréal pourraient prendre le thé et jouer au bingo dans un immeuble neuf.

Chez Doris, le seul refuge de jour pour les femmes de Montréal, a été incendié en fin de semaine dernière. Le feu a emporté des vêtements, meubles et provisions accumulés depuis l'ouverture du refuge il y a trois ans.

Mais les volontaires sont déjà à l'oeuvre pour trouver de nouveaux quartiers aux quel-ques 30 femmes qui venaient régulièrement chercher secours chez Doris. La fondatrice Sheila Baxter et les bénévoles Bernice Samuels et Suzanne Plourde espèrent trouver un toit d'ici quelques jours.

"Il faut que nous trouvons un autre endroit, a déclaré Mme Baxter, lundi. Les femmes comptent sur nous.

"La plupart de ces femmes ont été socialisées et étudiées à outrance. Elles ont plutôt besoin d'amour et de compréhension. C'est ce que nous leur offrons."

Enfance exceptionnelle

MONTREAL (PC) — Les universités devraient être les instigateurs d'un mouvement cohérent dans le domaine de l'éducation de l'enfance exceptionnelle, a indiqué le Dr Louise Dupuy-Walker de l'Université du Québec à Montréal.

Prenant la parole, mardi, à une réunion de la Société canadienne d'étude en éducation, elle a confié que les universités devraient entreprendre plus de programmes de recherches dans ce domaine très particulier et mettre les résultats de leurs études à la portée des professeurs et des parents.

Au cours d'une entrevue qu'elle accordait plus tard, elle a souligné que l'enfance exceptionnelle incluait ceux qui souffrent de problèmes physiques, de difficultés sensorielles comme handicaps visuels et auditifs, de troubles émotifs et de difficultés d'apprentissage qui les empêchent d'apprendre à lire et à écrire.

En cas de désastre écologique

QUEBEC (PC) — Environnement-Québec vient de mettre en place une équipe d'intervention d'urgence en cas de désastre écologique, a annoncé mardi le ministre Marcel Léger en commission parlementaire.

L'équipe est sous la direction de M. Jacques Bilodeau et peut intervenir haut-la-main dans les cas où la qualité de l'environnement est menacée, a indiqué M. Léger.

C'est justement les spécialistes de cette équipe qui viennent d'être envoyés le long de la rivière Yamaska où des municipalités connaissent de sérieux problèmes d'eau potable, a-t-il fait savoir.

Le groupe est en contact avec des organismes spécialisés en écologie hors du Québec et travaille en étroite collaboration avec la Protection civile, a dit M. Léger.

Centre de recyclage

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec ouvrira bientôt un Centre provincial de recyclage et d'élimination des déchets industriels, a annoncé mardi le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger.

Lors de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire, M. Léger a expliqué que le centre serait édifié dans la région de Montréal, à un endroit qui sera précisé plus tard afin d'éviter la spéculation sur le terrain.

Forêts Autre insecte nuisible

QUEBEC (CP) — Après la tordeuse des bourgeons de l'épinette, voici qu'une nouvelle bestiole s'attaque maintenant aux feuilles des forêts du Québec; il s'agit cette fois de la livrée des forêts, un important défoliateur existant sur plusieurs essences feuillues et qui continue en 1980 sa progression, initiée en 1975, dans plusieurs régions.

Dans le but de comparer différents traitements d'insecticide biologique afin d'être en mesure de conseiller la population aux prises avec la livrée des forêts, le ministère de l'Énergie et des Ressources vient tout juste de terminer un programme expérimental de répression contre cet insecte; ainsi, des arrosages aériens au bacillus thuringiensis, un insecticide biologique, ont été effectués à la fin de mai sur deux cent dix-huit hectares de forêt feuillue de la Beauce, plus particulièrement sur des zones fortement infestées de St-Martin-de-Beauce.

Depuis 1940, le Québec a connu trois invasions importantes qui peuvent se caractériser de la manière suivante: Les populations de l'insecte augmentent graduellement durant les cinq premières années de chacune de ces épidémies et diminuent peu à peu par la suite, grâce principalement à un manque de nourriture et sous la pression des facteurs naturels de contrôle comme les maladies, la prédation et le parasitisme.

La remontée des populations actuelles a débuté dans les régions du Témiscamingue et du Lac-St-Jean, en 1975, alors que plusieurs hectares de forêts feuillues, principalement le peuplier faux-tremble, le bouleau et l'érable à sucre, ont été sévèrement défoliés. En 1979, des foyers importants d'infestation ont été rapportés sur la rive Sud du St-Laurent, principalement entre la rivière Chaudière et la vallée du Richelieu. En fait, le centre de cette infestation se situait entre St-Hyacinthe et Villeroy.

Successeur de Bell

MONTREAL (PC) — Le distingué universitaire québécois, M. Marc-Adélaïde Tremblay, directeur de l'École des diplômés de l'Université Laval, a été choisi à l'unanimité hier comme président désigné de la Société royale du Canada. M. Tremblay, qui est présentement en Europe, entrera en fonction en juin 1981 alors qu'il succédera au président actuel, le Dr Robert E. Bell, ancien principal de l'Université McGill.

La vénérable institution, presque centenaire puisqu'elle a été fondée en 1882, a décerné hier soir lors d'un banquet présidé par le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté, ses huit grandes distinctions dans les disciplines culturelles et scientifiques diverses. Cinq des récipiendaires sont membres de la Société royale.

Dans le domaine littéraire, c'est la romancière acadienne Antoinette Maillet, membre de la société, qui se voit décerner la médaille Lorne-Pierre, en reconnaissance du caractère universel de son oeuvre, dont le roman "Pélagie-la-Charette", couronné par le Prix Concourt, doit bientôt être porté à l'écran.

La médaille commémorative Rutherford en chimie est attribuée au Dr G. Michael Bancroft, de l'Université Western, en Ontario, pour son travail de pionnier dans deux domaines de la spectroscopie.



SUR LE PASSAGE — Un violent ouragan a complètement émietté dans certains cas, déplacé dans certains autres cas, les nombreuses maisons mobiles et roulottes regroupées dans la banlieue d'Apollo, Pennsylvanie, sans toutefois entrainer la mort des résidents du secteur. Cette vue aérienne permet de constater l'ampleur des dégâts occasionnés lors du passage de l'ouragan.

(Photolaser AP)

Aucun signe de vie ne parvient du fond de la mine Belmoral

VAL D'OR (PC) — Les secouristes ont poursuivi leurs tentatives pour se frayer un chemin à travers des tonnes de glaise et de boue, mardi, mais l'espoir de retrouver vivants les huit hommes emmurés dans la mine Belmoral depuis le 20 mai sont de plus en plus minces.

Les responsables de la compagnie minière ont déjà déclaré que trois des hommes étaient déjà morts, et ont indiqué que la progression visant à rejoindre les autres était très lente.

Le directeur de la mine, M. Don Lavigne, a ajouté qu'il y avait une très faible possibilité que les hommes soient toujours vivants, mais a toutefois admis qu'aucun signe de vie de leur part n'avait jusqu'à

maintenant été perçu.

Pour sa part, le Dr Gerald Lapointe, conseiller médical de la mine Belmoral, a affirmé que ce serait un précédent si les hommes pouvaient survivre aussi longtemps dans de telles conditions de froid et d'humidité. La température au fond de la mine serait de cinq degrés Celsius.

Les mineurs, les géologues et beaucoup d'autres estiment qu'il faudra encore un ou deux mois pour nettoyer la mine de toute la boue qui s'est engouffrée dans les galeries au moment de l'effondrement. L'accident, qui fait l'objet d'une enquête de la part de certains ministères québécois, fera sûrement l'objet d'une étude plus approfondie une fois que la tâche sera complétée.

Le président de la compagnie Belmoral Mines Ltd. de Calgary, M. R. Clive Brown, qui possède deux autres mines d'or dans le Nord-ouest québécois, a indiqué que la compagnie avait l'intention de réouvrir la mine le plus tôt possible.

Il n'a toutefois pas indiqué qu'elle serait le montant des allocations qui seraient versées aux familles des huit mineurs.

Alors que les opérations de nettoyage se poursuivaient, un porte-parole de la Sûreté du Québec, a signalé: "Ils n'avancent pas très vite à cause de l'épaisseur des amas de glaise et de boue qu'ils rencontrent."

Les recherches dans le but de retrouver MM. Légaré et Daigle ont été abandonnées

au cours de la fin de semaine après que les secouristes eurent été incapables de déceler aucun signe de vie au niveau de 60 mètres.

Un troisième mineur, âgé de 24 ans, M. Marc Godbout, aurait été enterré par des tonnes de boue dans la galerie d'accès au fond de la mine. M. Godbout remonta un tracteur à la surface lorsque la mer de boue, libérée par l'effondrement, s'est engouffrée dans la galerie.

Finalement, les responsables de la mine ont souligné qu'il faudrait plusieurs jours, sinon plus, avant qu'ils ne soient en mesure de forer des trous exploratoires en direction du puits principal de ventilation, où ont croit que cinq hommes ont pu se réfugier.

Selon les dirigeants de Belmoral

Le rédacteur de "Finances" tenterait d'influencer le cours des actions

CALGARY (PC) — Les dirigeants de Belmoral Mines Ltd ont la mine de Val-d'Or au Québec est le lieu d'une tragédie, se demandant si l'auteur d'un article publié à Montréal et à Québec ne tente pas d'influencer le cours des actions de la société.

Dans un communiqué signé du président Clive Brown et du secrétaire-trésorier Frank Brown, Belmoral déclare que Jacques Forget devrait donner des renseignements complets au sujet de toute transaction qu'il a faite avec les actions de la société. On ajoute que M. Forget s'est présenté autrefois à Belmoral comme actionnaire non inscrit aux livres de la société et d'une compagnie associée, El Coco Explorations Ltd.

A Montréal, M. Forget a dit, mardi, qu'il était complètement ridicule d'imaginer qu'il essayait d'influencer le cours des actions. Il a refusé de discuter de ses transactions au téléphone.

Dans un article paru samedi dans deux journaux associés, "Le Journal de Montréal" et "Le Journal de Québec", Jacques Forget écrivait que l'action boursière Belmoral "pourrait bien dégringoler la semaine prochaine" de son cours actuel de \$16 environ à la Bourse de Vancouver. Il citait une source informée, selon laquelle la mine de Val-d'Or fonctionnait sans les permis nécessaires des ministères québécois de l'Environnement et des Ressources.

Autorisation prétend que les autorités gouvernementales auraient confirmé dernièrement que la mine n'avait pas de permis en bonne et due

forme mais que la société avait obtenu verbalement l'autorisation de l'exploiter.

Le communiqué de Belmoral publié lundi à Calgary déclare que, il y a un an environ, M. Forget était parvenu à convaincre la société d'annoncer dans "Fi-

ances", une feuille hebdomadaire dans laquelle Forget se présente comme rédacteur en chef et actionnaire.

Toujours selon Belmoral, Jacques Forget a demandé conseil à plusieurs occasions avant le 26 avril 1979 s'il devait acheter ou vendre des

actions Belmoral. La société affirme que Jacques Forget a été conseillé mais n'a pas obtenu de renseignements confidentiels.

En outre, de dire la société, "Finances" a publié un article, d'un autre auteur, contenant de graves allégations au

sujet de Belmoral. La société minière est d'avis que Jacques Forget et "Finances" devraient révéler tous les renseignements concernant toute transaction qu'ils ont effectuée, soit directement soit indirectement, sur les actions de Belmoral ou d'El Coco.

Postes Canada / Canada Post

Appel d'offres

Transport du courrier

Le ministre des Postes sollicite des soumissions publiques pour l'adjudication d'un contrat de cinq (5) ans pour le service urbain fusionné de transport et de livraison du courrier de Chicoutimi.

Le service sera effectué (6) jours par semaine, selon l'horaire établi et requiert quatre (4) véhicules de 6,65 mètres cubes (235 pieds cubes). (Immatriculation F.).

Ne seront acceptées que les soumissions présentées par des personnes majeures.

Les enveloppes de soumission comprenant les conditions générales, les conditions de paiement et le cahier des charges sont disponibles aux bureaux de poste de Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kenogami, Port-Alfred-Bagotville, ainsi qu'au bureau de:

Section de l'Acheminement du courrier
District de l'Est du Québec
1535, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1S 2P0
Tél.: (418) 694-3020

Les soumissions seront acceptées au plus tard à 15 heures, le mercredi 18 juin 1980 à Québec à l'adresse ci-haut mentionnée.

Postes Canada / Canada Post

Request for tenders

Mail contract

The Post Office Department is inviting tenders for a five (5) year contract for the performance of the Chicoutimi combined urban service.

The service will operate six (6) days a week according to an established schedule and requires four (4) vehicles with a 6.65 cubic metre capacity (235 cubic feet). (Licence F.).

Tenders will be accepted only from persons of legal age.

Full details as to specifications, necessary information, schedule of operation, tender forms, etc., may be obtained from the Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kenogami, Port-Alfred-Bagotville Post Offices or from: Quebec Eastern District Mail Distribution
1535 chemin Ste-Foy
Québec (Québec)
G1S 2P0
Tel.: (418) 694-3020

Tenders will be received at Québec until 3:00 p.m., on Wednesday, 18 June 1980.

Entrée en politique pour défendre le fédéralisme

Raynauld croit avoir rempli ses engagements



DEPART — Après avoir tiré sa révérence au monde de la politique, André Raynauld, ex-député libéral d'Outremont, a invité le gouvernement actuel à en faire autant.

QUEBEC (PC) — M. André Raynauld a tiré sa révérence à la vie politique hier en démissionnant officiellement comme député d'Outremont à l'Assemblée nationale.

M. Raynauld, qui ne complète pas son premier mandat puisqu'il a été élu en 1976 sous la bannière libérale, a expliqué qu'il n'avait jamais pu se faire à la vie de politicien et qu'il préférerait se consacrer entièrement à sa profession d'économiste.

Lorsqu'il a fait part de sa décision à la Chambre, M. Raynauld a évoqué, outre les motifs personnels, la grande victoire remportée par son parti lors du référendum. Il a dit qu'il était entré en politique pour défendre le fédéralisme et qu'il considère avoir accompli l'essentiel de son engagement.

Devant les journalistes, l'ancien député a décrit ce qui lui déplaissait dans la vie politique: "C'est une question de style de vie, je n'aime pas la bousculade, le brouhaha que ce genre de vie impose. Je n'aime pas non plus à changer de préoccupation à toutes les demi-heures car je préfère travailler des dossiers de façon continue. Je n'étais pas à ma place, il y a des tensions intérieures inutiles."

Interrogé à savoir si ses relations avec le chef de son parti, M.

Claude Ryan, avaient pu jouer dans la balance, M. Raynauld a répondu que "ce n'est pas intervenu de façon significative dans ma décision, j'y pensais depuis plusieurs mois et j'ai attendu le référendum".

On prédisait une carrière prestigieuse dans la vie politique à cet économiste de renom qui a enseigné à l'école des Hautes études commerciales (HEC) avant de diriger le Conseil économique du Canada.

En tant que critique financier de l'opposition officielle, il a eu maintes fois à croiser le fer avec le premier ministre Levesque et le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, notamment sur les conséquences de la souveraineté-association et les avantages du fédéralisme. Si son approche était pragmatique et documentée, son style était assez terne et ces affrontements se transformaient souvent en bataille de chiffres fort arides et technocrates. Dans un éventuel gouvernement libéral, il aurait été un sérieux candidat pour le ministère des Finances.

Au cours de sa rencontre avec les journalistes, M. Raynauld a mentionné qu'il est un homme froid dans ses rapports avec les gens et que son expérience de député en a fait un homme plus complet, plus humain, car un

homme politique doit pouvoir se mettre à l'écoute de tous les gens.

Surprise

Selon M. Raynauld, sa décision a pris par surprise le parti libéral et on a tenté de le retenir jusqu'aux prochaines élections.

Il peut paraître assez étrange qu'il annonce maintenant qu'il ne briguera pas les suffrages lors des prochaines élections car, de son propre avis, il aurait pu compléter les trois semaines de session qui restent et jouir des vacances parlementaires avant le retour d'automne. M. Raynauld aurait pu, tout simplement, faire savoir qu'il ne se représenterait pas.

A ceci, il répond qu'il n'est pas homme de demi-mesures ("je rentre ou je sors"), et qu'il souhaite que le comté d'Outremont ne reste pas trop longtemps sans député car il y a des parties prévues dans trois autres comtés. De plus, a-t-il dit, il craignait que l'annonce de son retrait de la vie politique, peu avant les élections générales, n'ait un effet démobilisateur sur ses troupes.

Fait à souligner, M. Raynauld n'a pas d'emploi en vue mais sa préférence va à la recherche économique.

Bourassa

Par ailleurs, le député a soutenu hier que l'ancien premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, n'était pas au courant de ses réflexions sur sa démission. La rumeur veut en effet que M. Bourassa, un citoyen d'Outremont, profite de cette vacance pour tenter un retour en politique.

M. Raynauld a déclaré hier que cette candidature est "aussi acceptable que n'importe quelle autre et je n'y vois pas d'empêchement", ajoutant qu'il ne pouvait aller plus loin pour l'instant car il a appris cette nouvelle par la voie des journaux.

Des hommages

Plusieurs de ses adversaires politiques ont tenu hier à rendre hommage à leur ancien collègue. M. Levesque a insisté sur la rigueur intellectuelle et l'indépendance d'esprit du député libéral.

Mais il a fait remarquer que ce dernier semblait parfois mal à l'aise dans son rôle et a dit souhaiter le retour complet de ces qualités.

M. Parizeau a évoqué la "capacité de rétablissement" de son adversaire dans leurs affrontements et le sérieux qu'il mettait dans la préparation de ses dossiers.

Renouvellement du fédéralisme

Lévesque fait confiance à Trudeau

QUEBEC (PC) — Le premier ministre fédéral Trudeau ayant mis sa tête sur le billot pour obtenir un cheque en blanc au sujet du renouvellement du fédéralisme, "je lui fais confiance jusqu'à nouvel ordre", a déclaré hier M. René Lévesque.

"Mais pas plus loin qu'à nouvel ordre," a ajouté le premier ministre, alors qu'il répondait à l'Assemblée nationale aux questions de l'opposition.

M. Lévesque a rappelé qu'au cours de l'intervention la plus déterminante de toute la campagne référendaire, M. Pierre Trudeau, après avoir averti qu'il mettait sa tête en jeu, avait demandé aux Québécois de voter NON et qu'il avait du même souffle averti les citoyens des autres provinces canadiennes qu'il n'accepterait pas que ce NON soit interprété comme signifiant que tout va bien dans le

fédéralisme.

Lors de la réunion des premiers ministres, le 9 juin prochain, nous allons écouter comment M. Trudeau amorce le contenu concret de ce renouvellement de la constitution, pour lequel il a obtenu un cheque en blanc après avoir mis sa tête sur le billot, a dit M. Lévesque.

Le premier ministre répondait à ce moment au député unioniste de Gaspé, M. Michel Le Moignan, qui lui avait demandé de rassurer la population au sujet de la position de son gouvernement quant aux propositions que formulera M. Trudeau.

Auparavant, M. Lévesque avait répondu à la question en trois volets que lui avait posés le chef de l'opposition, M. Claude Ryan, après une longue tirade qui ressemblait plus à un discours qu'à un préambule.

D'abord, a dit le premier ministre, le chef de l'opposition peut continuer à calomnier la question référendaire, il n'en reste pas moins que cette question avait été rédigée de la façon la plus honnête et la plus démocratique qu'il avait été possible de faire.

Il est bien évident que c'est avec simplement un mandat de gouvernement provincial que le gouvernement participera aux négociations sur la constitution. M. Trudeau s'est engagé solennellement à renouveler la constitution, l'initiative lui appartient et c'est à lui à mettre ses cartes sur la table.

Après ça, nous réagissons, a dit M. Lévesque. Nous participerons de bonne foi et activement à ces négociations où nous pousserons le point de vue du Québec et défendrons les droits et les aspirations du Québec.

Les intérêts du Québec seront peut-être mieux défendus par le Parti Québécois et les fédéraux, a ajouté le premier ministre. Deuxièmement, il faut se rappeler que le partage des pouvoirs est la question centrale du renouvellement de la constitution. Le gouvernement québécois va attendre de voir ce que M. Trudeau a à offrir sur cette question.

Pour le moment, le gouvernement s'est engagé à tenir la population bien au courant des propositions qui seront faites lors de ces négociations. La population sera tenue au courant en détail et de tous les textes qui seront déposés lors des négociations.

Quant à faire des propositions concrètes au sujet du contenu de la nouvelle constitution, la question est prématurée, a affirmé M. Lévesque.

Il est encore trop tôt pour développer des positions précises.

Il a affirmé qu'il ne savait rien de l'ordre du jour de la rencontre du 9 juin, qu'il a tout simplement accepté l'invitation qu'il a reçue de Trudeau.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a affirmé de son côté que le ministre fédéral de la Justice Jean Chrétien n'avait jamais communiqué avec lui par téléphone au sujet de cette rencontre, lors de sa tournée à travers le Canada, le lendemain du référendum.

Quand le premier ministre Trudeau a déclaré à Ottawa qu'il attendait toujours une réponse du Québec, le gouvernement québécois n'avait même pas été informé de la tenue de cette rencontre. Il a éventuellement été informé par un message Telex.

Diminution des impôts sur les biens successoraux

Projet de lois en deuxième lecture

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adopté hier après-midi ses deux premiers projets de loi en deuxième lecture à son retour de la campagne référendaire et ils portaient sur une diminution des impôts sur les biens successo-

raux, tels qu'annoncés déjà par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, en décembre dernier et au budget du 25 mars 1980.

Seuls les libéraux se sont opposés aux projets de loi 80 et 104 pilotes par le ministre du Reve-

nu, M. Michel Cair.

Le porte-parole libéral, le député Reed Scowen, a dénoncé cette forme de taxes que seul le Québec conserve au Canada en affirmant que des entreprises privées pourraient être tentées de s'établir dans une

autre province pour échapper à cette mesure fiscale et continuer de faire des affaires.

Le député UN de Bellemare, M. Bertrand Goulet, a tenu des propos un peu similaires et réclamé lui aussi l'abolition pure et simple de cet impôt mais étant donné la réduction de ce fardeau fiscal apportée par les deux projets de loi, il a indiqué que son parti les appuyait.

Le projet de loi 80 apporte des modifications visant à exempter de droits certains organismes lorsque l'utilisateur ou l'usager d'un bien est le conjoint de la personne décédée et à introduire une exemption de \$75.000 tant en faveur du conjoint, lorsque ce der-

nier n'est pas autrement exempté de droits sur les biens qui lui sont transmis, qu'en faveur des père et mère de la personne décédée ou de son conjoint.

Quant au projet de loi 104, il prévoit des diminutions d'impôts sur les droits successoraux: pour tous les héritiers en ligne directe, l'exemption est portée de \$75.000 à \$85.000, pour tout legs en ligne collatérale, l'exemption de base est triplée pour passer de \$5.000 à \$15.000.

De plus, en ce qui regarde la transmission en ligne directe de biens utilisés dans une exploitation agricole ou d'actions d'une corporation privée, une nouvelle exemption de base de \$200.000 est prévue.

Mise sous tutelle de la CECM

Le gouvernement n'avait pas le choix

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec n'avait tout simplement pas le choix devant le danger de voir l'année scolaire de 100.000 étudiants compromise et c'est pourquoi il a eu recours à un procédé exceptionnel en mettant sous tutelle la Commission des écoles catholiques de Montréal pour mettre un terme à la greve des 6.000 enseignants.

C'est ce qu'ont expliqué, hier à l'Assemblée nationale, les ministres du Travail et de l'Éducation, MM. Pierre-Marc Johnson et Jacques-Yvan Morin, en réponse à des questions de l'opposition qui s'inquiétaient "du piétinement" de l'autonomie de cette commission scolaire.

"Si nous n'avions pas pris les mesures nécessaires et urgentes pour sauver l'année de ces

100.000 étudiants, l'opposition aurait des maintenant blâmé le gouvernement de n'avoir pas pris ses responsabilités face à ce problème", ont dit les ministres.

La question a été soulevée par le député libéral de Portneuf, M. Michel Page, qui a demandé pourquoi le gouvernement avait-il recouru à la tutelle au lieu de suivre le processus

normal prévu dans le Code du travail.

M. Johnson a répété qu'il fallait que le gouvernement agisse au plus vite devant "l'intransigeance" manifestée par la CECM qui a mis fin unilatéralement à la conciliation et qui n'a pu s'entendre au surplus avec l'enquêteur spécial, Me Lucien Bouchard, qui tentait de rapprocher les parties.

Créations Paula Bruna Ltée
VETEMENTS DE BASE UNIFORMES PROTHESE DU SEIN
Mme Bruna Gagné, conseillère

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 549-2673

VALEUR Plus
CERISES BING
de Californie
Produit des États-Unis
Catégorie Canada No 1

1.19 lb

METRO

VOYEZ NOS SPECIAUX EN PAGES B-14 ET B-15

PRINCESSE FANTASTIQUES SPÉCIAUX SUR LES TISSUS

99¢ VGE

SUPER VALEURS

3 JOURS SEULEMENT

60" polyester imprimé "Georgette", grand choix de nouvelles couleurs pour l'été. Rég.: \$5.99 ver.

45" MÉLANGES DE COTON IMPRIMÉS
ASSORTIMENT DE COULEURS PARFAITS POUR VÊTEMENTS ESTIVALS • RÉG. \$3.99 VGE.

45" CREPE DE CHINE IMPRIMÉ
ATTRAYANTE SÉLECTION DE COULEURS POUR ROBES • RÉG. \$4.99 VGE.

36" COTONS INDIENS "CALCUTTA"
BELLE SÉLECTION DE TONS UNIS À LA MODE • RÉG. \$2.99 VGE.

60" POLYESTER TRICOT DOUBLE
IDÉAL POUR ENSEMBLES ET ROBES ESTIVALS • RÉG. \$5.99 & \$3.99 VGE.

45" COTON GINGHAM POLYESTER
BELLE SÉLECTION DE COULEURS POUR VÊTEMENTS ESTIVALS • RÉG. \$2.99 VGE.

PLACE DU ROYAUME
TEL.: 549-1632

VISA



Place du Royaume

SUPER SPECIAUX

3 JOURS SEULEMENT

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 5, 6, 7 JUIN 1980

COIN DU JARDIN

20% DE RABAIS!

T-shirt en coton

Pour dames

Polyester, ratine. Modèles et couleurs variés.

Short en coton

Polyester, ratine, de modèles variés.

Cèdres

28", 36".

2/\$20⁰⁰

38", 42".

2/\$30⁰⁰

Boîtes de fleurs et de légumes

12 plants par boîte, Alyssum, Pensée, Marygold, tomates, choux d'été, piments, etc...

\$2⁴⁹

25% DE RABAIS!

Pour enfants.
Couches

En tissu Curity, Baycrest.

Pyjamas

Pour bébés de 0 à 24 mois.

Robes et ensembles

Pour bébés de 0 à 24 mois.

20% DE RABAIS!

Bourses et sous-bras

Choix de couleurs variées en toile, paille, vinyle, cuir et jute.

25% DE RABAIS!

Epandeurs pour pelouse

Rég.: \$15.99, \$29.99, POUR:

\$11⁹⁹ \$22⁵⁰

Graine de semence pour pelouse

25% DE RABAIS!

Ornements de jardins

Tels que: clôtures, pots, lampes patio.

25% DE RABAIS!

Oreillers

Plume et duvet. Plume de poulet. Polyester et dacron, mousse de latex.

Rég.: de \$4.99 à \$51.00

POUR:

\$3⁷⁵ à \$38²⁵

20% DE RABAIS!

Sur les batteries de cuisine

Wear-ever, Cousanges, West Bend, Baycrest.

30% DE RABAIS!

Engrais

Vigoro tout usage 5-10-5.
Vigoro Doré 12-6-3.
Vigoro Rosé.
Vigoro herbicide.

25% DE RABAIS!

Tondeuse Baycrest

A gazoline, moteur 3.5 cv. Modèles: 110, 185, 530.

Rég.: \$165.00 — POUR:

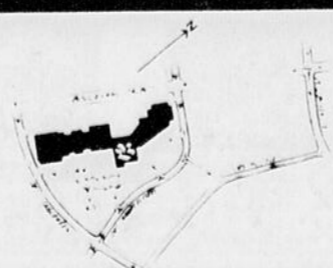
\$123⁰⁰

Les meilleurs prix en ville: La Baie vous remboursera la différence si vous trouvez un de nos articles à meilleur marché ailleurs.



Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à la Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Élysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1.200 autos.



La Baie, Chicoutimi
3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160

Heures d'affaires:

du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

la **Baie**
Place du
Royaume

Plongez... en Speedo!

Speedo... le choix des champions! Une super ligne de maillots de bain moulants en 100% nylon ou 100% spandex Lycra*. Choisissez parmi des versions à dos croisé, en T ou plongeant avec panneaux, tons unis et imprimés. Marine, rouge, bleu roi et noir, ainsi que des couleurs combinées harmonieusement.

* Marque déposée.

7⁵⁰ à **28⁹⁵** ch.

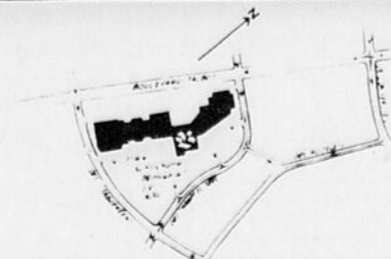
Tailles:

Filles: 24, 26, 28.	Garçons: 24, 26, 28.
Jeunes Femmes: 30, 32, 34, 34L.	Jeunes hommes: 30, 32.
Dames: 36, 36L, 38, 40.	Hommes: 34, 36, 38, 40.

Achats en magasin seulement. Rayon 740, au quatrième, centre-ville et dans toutes les succursales.
La Baie accepte avec plaisir les cartes la Baie, Chargex/Visa et Master Charge.

Les meilleurs prix en ville • La Baie vous rembourse la différence si vous trouvez un de nos articles à meilleur marché ailleurs.

Le meilleur chemin...
Pour un accès plus facile à la Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Élysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1.200 autos.



La Baie, Chicoutimi
3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

Heures d'affaires:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.



VISA

horaire

mercredi 4 juin

9h30
CKRS - CJB — ANIMAGERIE.
CFCF — WHAT'S COOKING.
TVFQ — POUR LES JEUNES.

9h45
CKRS - CJB — TAM-TAM. Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade, Les Mimes électriques et Claude et Serge Roy.

10h00
CKRS - CJB — PASSE-PARTOUT.
CBJET — A THOUGHT FOR TODAY.
CFCF — THE NEW ED ALLEN SHOW.

10h05
CBJET — CBC GOOD MORNING.

10h15
CBJET — THE FRIENDLY GIANT.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI.

10h30
CKRS - CJB — MAGAZINE EXPRESS. "A votre santé". Avec Louise Lambert-Lagace, diététiste. Des crêpes farcies, quel délice! Valeur nutritive d'une crêpe, ingrédients de base; facilité de préparation et variété de présentation. Recette du jour, crêpes farcies aux légumes, sauce aux épinards. "Trucs à faire chez soi", avec Jacques Elliott. Recupération de tissus pour le rembourrage.

CBJET — MR. DRESSUP.
CFCF — DEFINITION.
11h00
CJPM — FANFAN DEDE.
CKRS - CJB — AU FIL DE LA SEMAINE. Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Le Cardinal Paul-Émile Léger.
CBJET — SESAME STREET.
CFCF — MONTREAL SUMMER.
WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY.

11h30
CJPM — DESSINS ANIMÉS.
CKRS — AU MILIEU DU JOUR.
CFCF — STREET TALK.
CJB — MADAME ET SON FANTÔME.
TVFQ — MIDI-PREMIERE.
WEZF — FAMILY FEUD.

11h58
CBJET — WEATHER REPORT.

12h00
CJPM — NOUVELLES.
CBJET — FROM NOW ON.
CFCF — THE FLINTSTONES.
CJB — ACTION-SANTÉ. "La femme". Vingt cinq millions d'Américains doivent consulter le médecin à cause de maux de dos dus à des postures inappropriées durant leurs heures de travail. Pour remédier à un tel état, plusieurs femmes pratiquent le conditionnement physique dans des centres spécialisés.

TVFQ — TELE-FOOT. Championnat de France. extraits de Monaco/Marseille, Tours/Rennes, les autres buts du championnat, Coupes européennes, extraits de F.C. Valenciennes, Nantes les buts des autres rencontres. Rubriques: Les échos de téléfoot 1. (1 h.).

WEZF — THE \$20,000 PYRAMID.
12h15
CJPM — SERVICE À LA COMMUNAUTE.
12h28
CBJET — SENIOR CITIZENS BILLBOARD.
12h30
CJPM — BON ETE.
CKRS - CJB — LES COQUELUCHES.
CBJET — WOK WITH YAN.
CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.
WEZF — RYAN'S HOPE.
13h00
CJPM — VOTRE AMIE SUZANNE. (1 h.).
CBJET — V.I.P. Inv.: le maréchal Nguyen Cao Ky, ex-premier ministre du Vietnam du Sud, et le docteur Robert McClure, missionnaire de l'Eglise Unie. REPRISE.
CFCF — IT'S YOUR MOVE.
R.-Q. — ENCYCLOPEDIA BRITANNICA. "Les grottes: royaume des ténèbres".
TVFQ — TELE-FILM. "Les cinq dernières minutes", avec Jacques Debo. (1 h., 30).
WEZF — ALL MY CHILDREN. (1 h.).

13h30
CKRS - CJB — LE TELEJOURNAL.
CBJET — THIS LAND.
CFCF — THE ALAN HAMEL SHOW. Inv.: Alan Ticke, Bob Seragan, Gil Gerard, Tony Delia et Mackenzie Phillips. (1 h.).
R.-Q. — LE MONDE DES PEINTRES NAIFS. "Les naifs italiens".

13h35
CKRS - CJB — FEMME D'AUJOURD'HUI.
14h00
CJPM — CINE-QUIZ. "Scandale à Rome" (5) — It. 1971. Sature de C. Lizzani avec Nino Manfredi, Vira Lisi et Philippe Leroy. — Les malhonnêtes de divers représentants de la haute société romaine. — Accumulation de scènes caricaturales. Quelques éléments d'intérêt dans l'ensemble. Réalisation de métier. Acteurs de valeur. (2 h.).

CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
WEZF — ONE LIFE TO LIVE.
14h30
CKRS - CJB — LE TEMPS DE VIVRE. Inv.: Un groupe de Saint-André-Avelin. Partie musicale. Mme Marguerite Duchesneau à la guitare hawaïenne; M. Edgar Plouffe, gigueur; M. Gérard Whissel chante; Mme Thérèse Legault à l'accordéon et M. Jean-Paul Filion au violon. — Mme Pauline Corbeil nous parle d'une courtisane un peu spéciale et Mme Germaine Bédard nous rappelle les souvenirs de sa vie d'étudiante indisciplinée. — Information: les problèmes matrimoniaux.

Inv.: Suzanne Bourbeau. — Activité: taxi-dermie. Inv.: Pierre Brault. (1 h., 30).
CBJET — TAKE 30 FROM. Dernière de deux parties. — Le docteur John G. Clark, psychiatre, nous parle des changements psychologiques chez les membres d'une secte; le Révérend Roger Daly qui travaille avec des ex-membres de sectes religieuses; Jane Hawtin, membre d'un organisme qui diffuse de l'information sur les sectes; et Michael Korpveld, un ex-disciple de Moon.
CFCF — CTV MOVIE SPECIAL. "Home to Stay" (4) — Can. 1978. Drame de D. Mann avec Henry Fonda, Michael McGuire et Kristen Vigard. — Une fillette prend la défense de son grand-père que l'on veut placer dans un foyer. — Film tourné pour la télévision. Scénario intéressant. Mise en scène habile. Bonne interprétation. — E. (1 h., 30).
R.-Q. — RECOURS. "Les arbres".
TVFQ — FENÊTRE SUR...
15h00
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW. (1 h.).
R.-Q. — L'ECRAN GEANT. "Une belle tigresse".
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WEZF — GENERAL HOSPITAL. (1 h.).
15h20
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.
15h40
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "Le sud-ouest de la France". (1 h.).
16h00
CJPM — TARZAN. "Alex le grand". Avec Ron Ely et Manuel Padella Jr. (1 h.).
CKRS - CJB — BOBINO.
CBJET — BEYOND REASON.
CFCF — THE MAD DASH.
WEZF — THE EDGE OF NIGHT.
16h30
CKRS - CJB — WOODY LE PIC.
CBJET — ALL IN THE FAMILY.
CFCF — FAMILY FEUD.
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW. (1 h.).
17h00
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR. "Si une personne adoptée doit rechercher ses parents". (1 h.). REPRISE.
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Crepuscule sanglant" (Red Sundown) (5) — E.-U. 1955. Western de J. Arnold avec Rory Calhoun, Martha Hyer et Dean Jagger. — Un ancien hors-la-loi devient l'adjoint d'un sheriff. — Histoire familiale. Réalisation valable. Rythme rapide. Interprétation satisfaisante. (1 h.). Suite à 18h12.
CBJET — THE BEACHCOMBERS.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT. (1 h.).
CJB — COSMOS 1999. "Le retour des Dorcons". Avec Martin Landau et Barbara Bain. La base lunaire reçoit la visite d'un vaisseau Dorcon, le peuple le plus puissant de la galaxie et ennemi farouche des Psychons dont fait partie Maya. Le chef des Dorcons exige que Maya leur soit livrée. (1 h.). REPRISE.
TVFQ — POUR LES JEUNES.
17h30
CBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW.
WEZF — NEWS. (1 h.).
17h45
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI. (1 h., 15).
18h00
CJPM — NOUVELLES.
CKRS - CJB — CE SOIR.
CBJET — CFCF — NEWS.
18h07
CKRS — ACTUALITES REGIONALES.
18h12
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Crepuscule sanglant". Voir 17h00.
18h30
CJPM — MA SORCIERE BIEN-AIMEE. "L'art d'être grand-père".
R.-Q. — LES AMIS DE MES AMIS. "Les enfants de l'île".
WEZF — BEWITCHED.
18h35
CJB — CE SOIR REGIONAL.
19h00
CJPM — LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE.
CKRS — LE JARDIN FAMILIAL. Avec Jean Ducharme et Georges-Henri Poirier. Comment faire un potager.
CBJET — HAPPY DAYS. "Get a Job". — Richie est fortement attiré par une femme plus âgée que lui qui l'a engagé pour un petit travail de réparation. REPRISE.
CFCF — THE WALTONS. Avec Michael Learned et Ralph Waite. (1 h.).
CJB — QUELLE FAMILLE.
R.-Q. — LE MONDE DES PEINTRES NAIFS. "Les sculpteurs naifs d'Amérique du Nord".
TVFQ — MIDI-PREMIERE. Inv.: Nana Mouskouri.
WEZF — HOGAN'S HEROES.
19h30
CKRS - CJB — BASEBALL DES EXPOS. Au Stade olympique de Montréal, les Cubs de Chicago rencontrent les Expos. Comm.: Guy Ferron. Analyse: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. (2 h., 30 appr.).
TVFQ — TELE-FOOT. Championnat de France. Extraits de rencontres à déterminer entre: Marseille-Sochaux; Angers-Nantes;

(3) CJBR-TV (8) Radio-Québec
 (5) CBJET-TV (9) TVFQ
 (6) CJPM-TV (11) CFCF-TV
 (7) WEZF-TV (12) CKRS-TV

Metz-Monaco; Nîmes-Saint-Etienne. Coupe d'Europe: le point avant les différentes finales; UEFA - Coupe des Coupes-Clubs Champions. Rubriques: ces buts venus d'ailleurs - Les échos. (1 h.).
WEZF — ALL IN THE FAMILY.
20h00
CJPM — JEUNES EN LIBERTÉ. "La rencontre avec Angèle". Avec Denis Bouchard, Jo-Ann Quereil et Marcel Leboeuf. — Alexandre, Stanislas, Bernadette et Natacha, quatre jeunes étudiants, descendent de l'autobus pour venir s'installer sur la ferme de l'oncle de Stanislas qui leur prête sa maison de campagne pour la période de vacances. Ils sont très heureux à l'idée de passer leurs vacances dans un décor aussi enchanteur. Un petit détail semble pourtant les agacer un peu.
CFCF — QUINCY. Avec Jack Klugman. (1 h.).
R.-Q. — DROIT DE PAROLE.
WEZF — FAMILY. Avec James Broderick et Sada Thompson. (1 h.).
20h30
CJPM — MOI, J'VEUX CHANTER. Avec Johanne Champagne, Nicole Cadieux et Jean De Gagne.
TVFQ — TELE-FILM. "Les cinq dernières minutes". Avec Jacques Debo. (1 h., 30).
21h00
CJPM — FEMININ PLURIEL. "Janine, vendeuse de produits de beauté". Avec Louise Latraverse et France Castel. — Francine et Janine ont fait le projet de se payer des vacances dans le Sud. Pour disposer d'un peu plus d'argent, Janine se laisse convaincre par son professeur de coiffure, de vendre des produits de beauté. Il lui a même suggéré un petit boniment d'introduction. Loin de l'encourager, Francine tourne le tout à la blague.
R.-Q. — PRISE 1.
21h30
CJPM — UN AIR D'ETE. (1 h.).
22h00
CKRS - CJB — JAZZ DE MONTREAL.
CFCF — BILLY GRAHAM. CENTRAL INDIANA CRUSADE.
TVFQ — FENÊTRE SUR...
WEZF — VEGAS. Avec Robert Ulrich. (1 h.).
22h30
CJPM — LA QUOTIDIENNE.
CKRS - CJB — LE TELEJOURNAL.
CBJET — THIS WEEK IN BASEBALL. Avec Mel Allen.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
22h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA.
22h50
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.
23h00
CJPM — SPORTS.
CBJET — CFCF — NEWS.
WEZF — THE BOB NEWHART SHOW.
23h10
CKRS - CJB — NOUVELLES DU SPORT.
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "Sud-ouest de la France".
23h15
CJPM — DERNIERE EDITION.
23h20
CKRS - CJB — REFLETS D'UN PAYS. De Rouyn. "Une tourbière de mousse de sphagnum". Il y a plusieurs centaines d'années un lac se voyait envahi par une plante appelée sphagnum. En 1979, ce lac est complètement disparu et sa place est retrouvée de la tourbe. Méthodes d'exploitation. Le plus jeune site historique du Québec. Le village minier de Bourlamarque, près de Val d'Or. Implications du site historique. Anim.: Roxanne Gaudreau. (1 h.).
23h21
CFCF — PULSE.
23h27
CBJET — THE CITY TONIGHT.
23h30
CJPM — FILM-O-DIX. "L'assaut des jeunes loups" (Hornet's Nest) (5) — E.-U. 1970. Drame de guerre de P. Karlson avec Rock Hudson, Silva Koscina et Mark Colleano. — Un officier blessé dans une attaque allemande est recueilli par un groupe de jeunes garçons. — Aventures guerrières rocambolesques. Mise en scène superficielle. Réalisation technique honnête. Interprétation artificielle. (1 h., 30).
23h45
CBJET — GUNSMOKE.
WEZF — THE LOVE BOAT. Avec Gavin MacLeod. (1 h.).
00h00
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "Underground" (5) — G.-B. 1969. Drame de guerre de A. Nadel avec Robert-Goulet, Danièle Gauthier et Lawrence Dobkin. — Un officier américain revient en France pour venger sa femme torturée par les Nazis. — Histoire conventionnelle. Mise en scène banale. Assez bonne interprétation.
00h20
CKRS - CJB — CINEMA. "Quand la ville s'éveille" (5) — Fr. 1975. Drame policier réalisé et interprété par Pierre Grasset avec Raymond Pellegrin et Marc Porel. — Un jeune photographe exerce un chantage sur un ancien truand qui a organisé l'attaque d'un camion blindé. — Suspense tenu. Situations artificielles. Personnages conventionnels. Bons comédiens mal utilisés. (2 h.).
00h50
WEZF — BARRETTA. Avec Robert Blake. (1 h.).

ROSANNE

Un seul membre... mais une volonté de fer.



28e mille

La grande majorité des employeurs refusent d'employer des handicapés et contribuent à nier leur droit au travail. Les jeunes sont relégués dans des écoles spécialisées, les paraplégiques se font encore refuser l'accès à certains services.

(12) Luttes à mener

Mais pour que de telles mesures se concrétisent, il faut que les gens ordinaires soient prêts à les endosser pleinement. C'est à eux qui revient la responsabilité de faire savoir aux élus qu'ils sont disposés à supporter les coûts de tels investissements. Il y a des sentiments qui ne s'imposent pas à coups de lois: lorsque la masse des citoyens sera consciente de son devoir envers les plus défavorisés, le gouvernement n'aura plus d'autre alternative que de développer des politiques susceptibles de favoriser l'entraide collective, le respect d'autrui.

Individuellement et collectivement, nous avons une longue lutte à mener, celle de la justice; le jour où chacun assumera de plein gré l'égalité sociale en faisant son propre cheval de bataille, on ne parlera plus d'injustice mais de charité.

En attendant ce monde meilleur, les parents, les amis des handicapés ont la lourde tâche de préparer ceux-ci à cette ère nouvelle en les incitant à être autonomes. Les handicapés ne doivent plus être surprotégés, dorlotés, pris en pitié; cela tue l'initiative individuelle, la débouillardise, la liberté de ces êtres qui ont besoin comme n'importe qui de manifester leurs talents, d'exploiter leur avenir, d'avoir un milieu social normal. Traités comme les autres, ils ne s'en sentent que mieux; ils apprendront graduellement à jouir de la vie dans la mesure de leurs capacités. Actifs, indépendants, ils en oublieront leur propre handicap pour se jeter à corps perdu dans l'aventure de la vie.

Les handicapés peuvent accéder à des postes importants, beaucoup d'entre eux ont d'ailleurs réussi à prouver leur compétence. En Europe, où la mentalité est plus favorable à l'intégration des handicapés, des médecins unijambistes, des ingénieurs paraplégiques, des sociologues aveugles poursuivent leurs activités sans contraintes. Mais pour cela, ils ont renoncé à la susceptibilité dont font preuve beaucoup de handicapés. Ils ont décidé de foncer, de renoncer à la timidité, de sortir du milieu sclérosé des handicapés, de ne pas avoir peur de demander de l'aide lorsque cela s'avère nécessaire. Ils ne parlent pas de leur maladie, savent se dégager de leur handicap et profiter de la vie.

Il ne faut pas avoir honte d'utiliser au maximum les moyens qui nous restent. Jean Byrns, de Sherbrooke, l'a bien compris, lui. Privé de ses deux jambes coupées à ras le corps, il ne s'empêche pas pour autant de sortir, de voyager, de vaquer à ses activités. Il marche sans prothèse puisqu'il n'a pas su s'y habituer: muni de gants de cuir et d'un coussin, il se glisse sur le sol avec une agilité déconcertante et peut ainsi se déplacer à sa guise. Jean Byrns aurait bien pu se donner toutes les excuses imaginables pour s'enfermer dans la résignation et les gens l'auraient sans doute approuvé; il a cependant choisi de lutter, de vivre normalement.

Les prothèses ne sont pas tou-

sportives continues et structurées. Le peu de personnel et le manque d'argent constituent les principaux problèmes auxquels les associations doivent faire face: il n'est donc pas question pour elles d'élaborer des programmes sportifs permanents auxquels les handicapés pourraient adhérer pour parfaire leur condition physique et se détendre. Les handicapés ne jouissent présentement que de six à huit mois d'activités puisque celles-ci sont interrompues pendant la saison estivale; cette situation intolérable les empêche de poursuivre un entraînement bien dirigé qui les inciterait sans doute à s'impliquer plus largement dans ce secteur.

Afin que les handicapés puissent bénéficier des mêmes services que ceux offerts à la population en général, il serait peut-être bon de penser une nouvelle formule. Les fédérations sportives pour gens normaux étant dotées de structures bien établies, fonctionnelles, pourquoi alors ne pas intégrer les handicapés au sein de ces groupes? Il suffirait de former adéquatement certains individus qui, par la suite, pourraient faire bénéficier les handicapés de techniques d'apprentissage spéciales. De cette façon les handicapés pourraient s'inscrire à des activités sportives bien organisées, ce qui leur permettrait de côtoyer des gens normaux et de s'intégrer davantage dans leur milieu. Le sport deviendrait ainsi le moyen par excellence pour favoriser l'entraide et l'intégration sociale.

Les handicapés ne peuvent par ailleurs pratiquer de sports si une formule de prêt d'équipement n'est pas instaurée. En effet, ils n'ont généralement pas les moyens de se doter par exemple de skis de fond ou de skis alpins. Si les associations sportives pouvaient d'une part leur prêter l'équipement de base, et d'autre part organiser un système de transport, cela les inciterait tout jeunes à se tenir en bonne forme et à développer leurs capacités.

Je crois vraiment que le sport est un des moyens les plus valables pour améliorer le sort des handicapés. Il leur ferait oublier leurs soucis, leur handicap, tout en leur permettant de rencontrer des gens. Mais beaucoup de handicapés pensent encore aujourd'hui que le sport n'est pas fait pour eux; ils ignorent que plusieurs de leurs semblables, souvent plus démunis, ont réussi à dominer leur corps presque parfaitement. J'ai vu des aveugles dévaler des pentes de ski à folle vitesse; un guide les précédait, leur indiquait la route en frappant sur leurs bâtons. Le sport est donc à la portée de tous ceux



Jean Byrns, de Sherbrooke, continue d'exercer sa profession de dessinateur et participe à diverses compétitions sportives.

qui, dans la mesure de leurs capacités, désirent réellement se surpasser.

Mon plus grand désir serait de prouver mes dires en initiant moi-même les handicapés au sport; mais pour réaliser ce rêve, je devrais retourner encore une fois aux études, pour entreprendre cette fois-ci un cours universitaire en éducation physique. Je ne dispose pas actuellement des sommes nécessaires pour mener à terme mon projet; il n'est cependant pas dit que j'y renoncerais. Le temps arrange bien souvent les choses.

Il me reste donc plusieurs luttes à mener avant de pouvoir bénéficier du repos du guerrier et je ne compte pas plier l'échine avant d'avoir vraiment terminé tout ce que j'ai entrepris. Je me joins à ceux et celles qui ont compris qu'en réalité tous les hommes sont des êtres incomplets, handicapés; ce n'est qu'une fois unis que nous réussissons individuellement et collectivement à nous en sortir.

A SUIVRE

telesag
 393, Racine
 ou
 Chicoutimi, Qué.
 Pour tous renseignements, abonnements, changements, concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

SUR LE CANAL COMMUNAUTAIRE 13

EDITION DU 4 JUI
 CONSEIL DE VILLE DE CHICOUTIMI OU JONQUÈRE:

Les 1er et 3ème lundis de chaque mois, l'Assemblée publique du Conseil municipal de Chicoutimi.
 Les 2ème et 4ème lundis de chaque mois, l'Assemblée publique du Conseil municipal de Jonquère.
 DIFFUSION: MARDI: 20H00; MERCREDI: 9H00; DIMANCHE: 13H00.

Tel.: 545-1112
 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquère

arts et spectacles

Polyvalente de la Baie

Une réussite pour le Théâtre étudiant

"Il ne faut donc pas s'étonner si le besoin de rire des références culturelles et des mythes européens s'est fait sentir chez moi plus tôt que le goût de m'amuser de mes racines américaines. Les personnes des "Héros de mon enfance" sont des imitations de Français évoluant dans un décor français factice et parlant un "français de France" emprunté, faux mais, évidemment, très châtié. La grammaire y est reine et le grand style fou du roi. Mes personnages sont, comme toujours, nerveux mais cette fois, ils sont cultivés." (Michel Tremblay)

par Yvon Pare

LA BAIE — Même si le théâtre étudiant ne semble pas en pleine expansion, il est quand même vivant. Le Théâtre étudiant de Polyvalente de la Baie vient d'en faire la preuve.

Trois représentations mettant en vedettes Chaperon, Poucet, Cendrillon, Carabosse, Marjolaine, le grand méchant Loup, le Prince charmant et quelques autres. En plein conte quoi!

Ils étaient tous là grâce à la plume de Michel Tremblay et à l'entêtement et à la ténacité de ces étudiants qui ont décidé d'y mettre des heures et des heures.

Et ce fut un succès. L'ovation à la toute fin! Un succès malgré un texte de Tremblay avec des hauts et des bas. Ce n'est pas là le meilleur texte que Michel Tremblay a pu nous offrir. Il s'étirer, tourne, piétine, revient, repart, surtout dans la seconde partie, comme si l'auteur n'avait pas su comment quitter ce monde qui ne fait même plus rire les enfants.

Mais nous ne sommes pas là pour faire le procès de l'auteur.

Un conte de fées... C'est ça! Arbres géants, grandes fleurs, l'ambiance y était. Un beau dé-



cor, le décor qu'il fallait. Ça démarre bien!

Avec Chaperon, le vrai, le rouge, la petite fille aux sandwiches et à la grand-mère malade. Poucet s'est déguisée en Chaperon... Pourquoi? Nous ne le saurons jamais! Poucet et Chaperon seront les guides, les meneurs, ceux qui nous feront signe tout au long de la représentation. A quelques pas derrière, le grand loup pas si méchant que ça qui n'attend que le moment de manger.

Le jeu, voilà la grande question!

Ce fut une réussite même si certains comédiens se sont particulièrement distingués. En tête de liste, Chaperon qui a joué avec toute l'énergie dont elle était capable. Annie Bouchard y est allée à fond de train tout au long de la représentation et c'est ce qu'il faut. Poucet l'a bien secondé. André Boulanger avait un jeu plus sobre mais il était présent, sympathique, attirant.

Richard Duchesne faisait un loup plus que sympathique de même que Denise Lalancette en Marjolaine. Les autres comédiens et comédiennes

jouaient avec un peu moins de convictions mais pas assez pour nous faire perdre le fil.

Une autre remarque bête et méchante comme le grand loup?

Tous les personnages, les comédiens décrochaient pendant les chansons, les pièces musicales. On se dandinait, on se balançait interminablement. Le théâtre ne tolère pas ça. Il n'y a jamais de points morts quand un comédien est sur la scène.

Il joue continuellement. L'ensemble des comédiens laissent tomber leur personnage pendant ces moments musicaux. Il y au-

rait eu des jeux intéressants à faire, des jeux formidables à inventer. Tout le monde attendait avant de repartir. Même Poucet et Chaperon qui en mettaient plus que pas assez avaient des comportements, des "agissements" qui n'allaient pas trop avec leur personnage. On aurait pu travailler ce côté-là.

Mais dans l'ensemble, le Théâtre étudiant de la Polyvalente de la Baie peut être fier. Il s'est attaqué à une oeuvre difficile, autant par l'ampleur du texte que par les jeux exigés. Ils s'en sont bien tirés. Une belle réussite.



BB poursuivie... en justice

MARSEILLE (AFP) — Brigitte Bardot, la grande star du cinéma français des années 60, aujourd'hui âgée de 45 ans, est poursuivie en justice par un professeur qu'elle a accusé de "torturer" des chiens dans son laboratoire.

Le professeur Henri Sarles, directeur de l'Institut français pour la santé et la recherche médicale (Inserm) reproche à l'actrice d'avoir affirmé dans des interviews qu'il faisait souffrir les chiens plus "pour sa renommée" que pour les besoins de la recherche. Le procès contre Brigitte Bardot et deux hebdomadaires qui ont publié ses propos a commencé mardi à Marseille, mais le verdict ne devrait pas in-

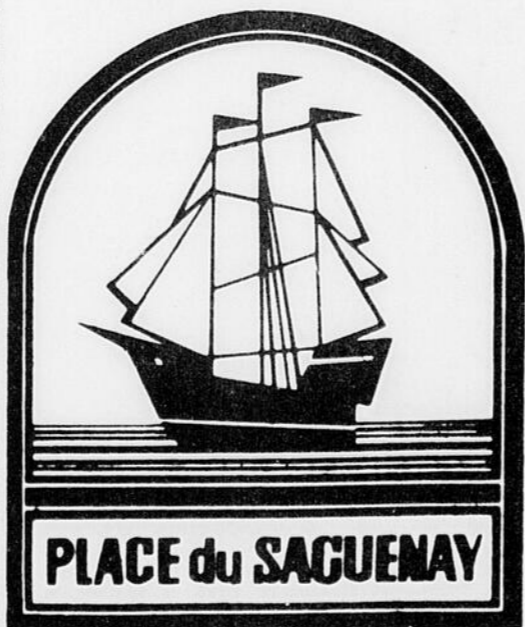
tervenir avant plusieurs semaines.

L'actrice, depuis qu'elle s'est éloignée des studios de tournage, a consacré beaucoup de son énergie et

de sa popularité à défendre les animaux (bébés phoques, chevaux d'abattoir et animaux utilisés pour la recherche scientifique). Elle avait elle-même témoigné

contre le professeur Sarles dans un précédent procès intenté en décembre dernier contre le directeur de l'Inserm par la "Ligue française contre la vivisection".

Association des Marchands de Place du Saguenay



PLACE DU SAGUENAY

VALEUR: \$1,500.00
TIRAGE 28 JUIN 1980

COMPLETEZ CE COUPON ET DEPOSEZ-LE A PLACE DU SAGUENAY

PROMOTION VACANCES
PLACE DU SAGUENAY

NOM
ADRESSE
VILLE
TEL:

Concours approuvé par la Régie des Loteries et Courses du Québec et tous les droits en vertu de cette loi ont été acquittés.

Promotion Vacances

GAGNEZ

CETTE SPLENDEIDE
MINI-COBRA
MOTORISEE



Pour se mériter le prix, le gagnant devra répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances. Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec. Le prix devra être accepté comme tel. Les employés de Place du Saguenay, des boutiques et grands magasins ainsi que leur famille n'ont pas droit de participation à ce concours.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LIES PAR LE SANG
18 ANS

Le tout premier film de Jean YVES ESCOFFIER
capitol centre

Deux Suédoises à PARIS
18 ANS

ELLES SONT LIBRES, BELLES ET EN VACANCES
2e FILM Rose et Line
cartier élysée

Papa, pourquoi tu es mort et que tu ne reviens pas? J'ai besoin de toi tu sais.
ne me laisse pas seul papa
L'IMPLACABLE REVANCHE
14 ANS
bellevue

14 ANS
priez que cela ne vous arrive pas!
FRISONS
14 ANS
Craignez votre mère ...votre meilleur ami ...votre voisin
place du royaume 2

Une comédie mordante sur le monde de la finance!
La Chanson de ROLAND
L'ASSOCIE
14 ANS
place du royaume 3

UNE EXPERIENCE A LA LIMITE DES FORCES HUMAINES
EMANUELLE PRISONNIERE DES CANNIBALES
18 ANS
LE FRUIT EST MUR
saguenay

Nous n'irons plus au bois...

Gare au feu!

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

VALEUR Plus

BEURRE D'ARACHIDES
crèmeux ou croquant
KRAFT Bocal 1 kg.

1.88

METRO

VOYEZ NOS SPECIAUX EN PAGES B-14 ET B-15

**PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 7 JUIN 1980
NOUS NOUS RÉSERVONS LE
DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS**

ÉPICIERIS UNIS

GEM

**VOTRE
RENDEZ-VOUS
QUOTIDIEN**

SAUCE POUR SANDWICHES CHAUDS	2/.69
Roberto bte 425 ml	
POULET DÉOSSÉ avec bouillon	1.59
Roberto bocal 200 g	
CROUSTILLES régulières	.99
St-Castin sac 250 g	
MARGARINE molle Monarch	1.69
cont. 2 lb	
MOUTARDE PRÉPARÉE	.59
French bocal 16 oz	
BISCUITS	1.39
Ritz bte 450 g	

GEM

**LONGES
DE PORC FRAIS**

portion des côtes env. 3 lb la livre **.98** gros bout du filet env. 3 lb la livre **1.08**

**CÔTELETTES DE
PORC**

(centre) la livre **1.58**

BACON

tranché régulier, épais ou
saveur d'érable
Maple Leaf
pqt 500 g **1.48**

SAUCISSES FUMÉES

ordinaires ou tout boeuf
Maple Leaf
pqt 1 lb **1.39**

BÂTONNETS

5 variétés
Maple Leaf
250 g **1.48**

GEM

CÉLERI

produit de la Californie
Canada #1
calibre grosseur «24»
chaque **.68**

MAÏS SUR ÉPIS

produits des États-Unis
Canada #1 **5/1.09**

BULBES D'AIL

produits importés
contenant de «6»
chaque **.59**

POMMES ROUGES

variété Spartan
produits de C. B.
Canada de fantaisie
calibre grosseur 125
la livre **.68**

ORANGES

variété Valance
produits de la Californie
calibre grosseur 138
Sunkist **12/1.19**

GEM

**CAFÉ
INSTANTANÉ** **5.89**

Maxwell House
bocal 10 oz

PEPSI ou DIET PEPSI
6/2.19 + dépôt

bout. 750 ml
(consignée)

PAPIER DE TOILETTE

couleurs assorties
White Swan pqt 4 rlx **1.19**

JUS D'ORANGES **1.69**

pur Kraft bocal 64 oz

**BREUVAGES AUX
FRUITS** **.75**

saveurs assorties
Okadoka pqt 6 bout. de 200 ml

**DÉTERSIF EN
POUDRE** **2.99**

All concentré bte 2.1 kg

SARDINES (huile / tomates / moutarde) Brunswick bte 3¼ oz	.39
CRISTAUX à saveur d'oranges Gai Meunier pqt 3 env. 3¼ oz	.79
EAU DE VICHY Célestin bout. 32 oz	.85
CHAMPIGNONS morceaux et pieds Riviera bte 10 oz	.83
CATSUP DE FRUITS Canadiana bocal 426 ml	1.49
CONFITURES DE FRAISES ou FRAMBOISES Vachon bocal 24 oz	1.89
LAIT EN POUDRE instantané Carnation bte 500 g	1.95
ARACHIDES en écales Krispy Kernels cello 300 g	.99
FROMAGE MOZARELLA Kraft pqt 16 oz	2.49
BEURRE D'ÉRABLE Map-O-Spread cont. 28 oz	1.69
CORDIAL DE BOEUF Bovril bout. 125 ml	1.19
LOTION SUN TAN Noxzema bout. 130 ml	1.99
NOURRITURE POUR CHIENS saveurs assorties Ken-L-Burger sac 2 kg	3.10

GEM

**PRODUITS
FRAIS
SURGELÉS**

JUS D'ORANGES **.95**

Minute Maid
bte 12 oz

RINCE-BOUCHE **1.99**

Scope bout. 500 ml

SAVON DE BEAUTÉ **1.19**

format personnel
Lux bte 3 barres

BISCUITS **1.39**

Social Thé
Christie bte 600 g

BATTERIES **1.49**

à transistors
#1035 ou #1050
Eveready cartes de 2

ESSUIE-TOUT **1.39**

couleurs assorties
White Swan pqt 2 rlx

MOUCHOIRS DE PAPIER **.79**

blancs ou jaunes
White Swan
bte 200 (2 épaisseurs)

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS **2.79**

liquide Fleecy
cont. 176 oz

CHASSE MOUSTIQUES **2.19**

Off aérosol 125 g

**la chanson
d'ici**

Procurez-vous
un microcassillon des
plus belles
«CHANSONS D'ICI»
de vos auteurs compositeurs
et interprètes préférés.

\$4.98 chaque
album simple
«LA CHANSON D'ICI»

A PARTIR DE

Courez la chance de gagner cinq microcassillons de «LA CHANSON D'ICI»
offerts par votre station locale.
A chaque jour de la semaine, votre station de radio vous fera entendre
un des dix interprètes de «La Chanson d'ici».
Découpez le coupon de participation et conservez-le.
Notez le nom de l'interprète du concours
«La Chanson d'ici» à chaque jour de la semaine.
Inscrivez-y vos noms, adresse et numéro de téléphone.

Nom de l'interprète

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

Nom
Adresse
Tel.

Postez-le à votre station de radio.

CJRP 1060
1300, boul. Laurier
Québec
G1S 1L8

Marché Ste-Claire 247, Ste-Marie Chicoutimi-Nord	Marché Brassard 190, Angers Jonquière	Supermarché Laurier 218, de la Fabrique Jonquière	Boucherie Davis 325, Davis Arvida	Adhémar Lavoie 2708, boul. St-Jean-Baptiste Chicoutimi	Magasin Lavoie 360, Ste-Anne Chicoutimi
---	--	---	--	--	--